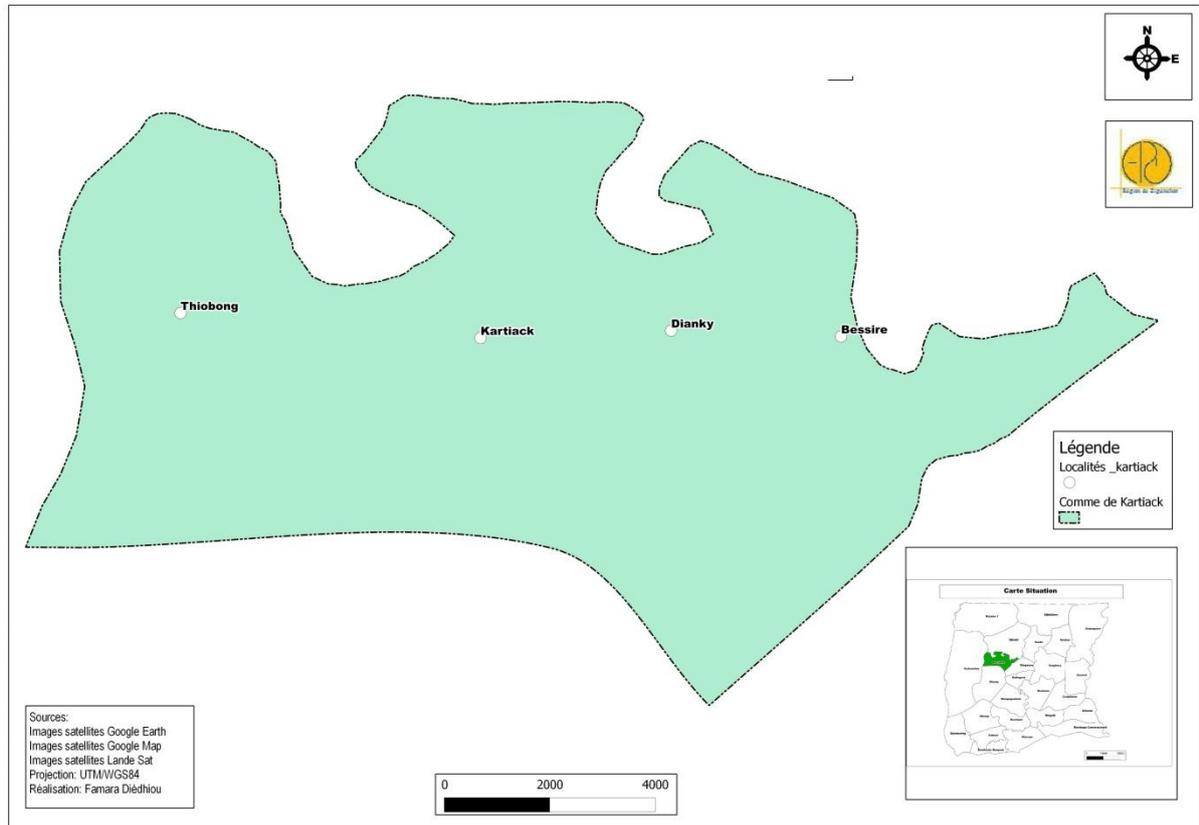




EPUBLIQUE DU SENEGAL  
Un Peuple – Un but - Une foi



REGION DE ZIGUINCHOR  
DEPARTEMENT DE BIGNONA  
ARRONDISSEMENT DE TENDOUC  
COMMUNE DE KARTIACK



## RAPPORT FINAL

### PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL (PDC) DE KARTIACK

Mis en œuvre par l'ARD de Ziguinchor avec l'appui financier du PNDL

Décembre 2016

## Table des matières

SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS .....	5
<b>I. INTRODUCTION</b> .....	7
<b>II. APPROCHE METHODOLOGIQUE</b> .....	10
II.1. Rencontre de prise de contact .....	11
II.2. Atelier de lancement du processus .....	11
II.3. Pré – diagnostic .....	11
II.4. Choix et formation des animateurs .....	12
II.5. Restitution du pré - diagnostic .....	12
<b>III. Présentation de la Commune de Kartiack</b> .....	14
✓ Bref historique de la Commune .....	14
<b>IV. Milieu physique</b> .....	17
IV.1. Relief et sols .....	17
IV.1.1. <i>Le relief</i> .....	17
IV.2. Traits climatiques .....	17
IV.3. La pluviométrie .....	18
IV.4. Les vents .....	18
IV.5. Les températures .....	18
IV.6. L'humidité relative .....	19
IV.7. Végétation et faune .....	19
IV.7.1 <i>La Végétation</i> .....	19
IV.7.2 <i>La faune</i> .....	20
IV.8. Ressources en eau .....	20
IV.8.1. <i>Eaux souterraines</i> .....	20
IV.8.2. <i>Les eaux de surface</i> .....	21
<b>V. Milieu humain</b> .....	22
V.2. Mouvement de la population .....	23
V.3. Organisation spatiale .....	23
<b>VI. BILAN DIAGNOSTIC</b> .....	24
VI.2. ANALYSE PAR SECTEUR .....	25
VI.2.1. <i>Secteurs productifs</i> .....	25
VI.3. Secteurs d'Appui à la Production .....	35
VI.3.1. <i>Commerce</i> .....	35
VI.3.2. <i>Transports</i> .....	36
VI.3.4. <i>Énergies</i> .....	39
VI.3.5. <i>Institutions financières</i> .....	40
VI.4. Secteurs Sociaux de Base .....	41
VI.4.1. <i>Éducation/Formation</i> .....	41

VI.4.2. Santé et Action sociale.....	44
V.4.3. Sport, Jeunesse, culture et loisirs .....	46
VI.4.4. Hydraulique.....	47
VI.4.5. Assainissement.....	49
VI.4.6. Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie.....	50
VI.5. Coopération décentralisée.....	51
VI.6. Paix et cohésion sociale.....	51
VI.7. Dynamique organisationnelle .....	52
VI.7.1. Les groupements de promotion féminine (GPF) .....	52
VI.7.2. Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) .....	53
VI.7.3. Les associations religieuses .....	54
VI.7.4. Les Associations Sportives et Culturelles (ASC).....	55
VI.7.5. Autres associations de développement communautaire .....	55
VI.7.6 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat).....	56
VI.8. Gouvernance Local .....	57
VI.8.1. Diagnostic institutionnel du Conseil municipal.....	57
VI.8.2. LE CADRE DE CONCERTATION.....	58
VI.8.3. LES SERVICES DECONCENTRES .....	59
<b>VII. PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT .....</b>	<b>61</b>
VII.1. Vision de développement de la commune.....	61
VII.2. Les objectifs de développement .....	61
VII.3. Programmes d'actions.....	65
<b>VIII. PLAN DE FORMATION .....</b>	<b>76</b>
VIII.1. OBJECTIFS DU PLAN DE FORMATION.....	76
VIII.2. PRINCIPES DE BASE DU PLAN DE FORMATION.....	76
VIII.3. PLANIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION.....	78
<b>IX. PLAN DE COMMUNICATION .....</b>	<b>81</b>
<b>X. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DE SUIVI-EVALUATION .....</b>	<b>83</b>

## Table des illustrations

### Liste des Cartes

Carte 1 : Localisation de la commune.....	14
Carte 2 : Bilan occupation des sols .....	24
Carte 3: les Infrastructures Scolaires de la Commune .....	41
Carte 4 : les Infrastructures hydrauliques de la Commune .....	47

### Liste des Figures

Figure 1 : pluviométrie Normale de la Commune.....	18
Figure 2: Évolution annuelle des températures .....	19
Figure 3 : Pyramide des âges du Département de Bignona .....	22
Figure 4: Profil de l'occupation des sols à l'échelle de la Commune .....	25

### Liste des Tableaux

Tableau 1 : Répartition de la commune par type d'occupation.....	25
Tableau 2: État des lieux du réseau routier de la commune.....	37
Tableau 3: la situation scolaire actuelle de la commune .....	42
Tableau 4 : Les Indicateurs de Performance .....	44
Tableau 5: la situation sanitaire actuelle .....	45
Tableau 6 : Synthèse du diagnostic du secteur de l'hydraulique.....	48
Tableau 7: GPF de la commune .....	52
Tableau 8 : Synthèse du diagnostic renforcement de capacités.....	85
Tableau 9 : Planification des actions de formation.....	85
Tableau 10 : Planification et estimation des coûts des actions de communication 2016-2021 .....	89

## **SIGLES, ACRONYMES ET ABREVIATIONS**

**ADK** : Association pour le Développement de Kartiack  
**AERBD** : Association d'Entraide des Ressortissants de Bassire pour son Développement  
**AFBARD** : Association des Femmes de Bassire Résidents à Dakar  
**ANCAR** : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural  
**ANRAC** : Agence Nationale pour la Reconstruction de la Casamance  
**APE** : Association des Parents d'Élèves  
**ARD** : Agence Régionale de Développement  
**ARSD** : Agence Régionale de la Statistique et de la Démographie  
**ART GOLD** : Programme d'Appui aux Réseaux Territoriaux et thématiques pour une Gouvernance Locale de Développement  
**ASC** : Association Sportive et Culturelle  
**ASER** : Agence Sénégalaise d'Électrification Rurale  
**ASSORETH** : Association pour la Rénovation de Thiobon  
**BCEAO** : Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest  
**CADL** : Centre d'Appui au Développement Local  
**CBAO** : Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest  
**CDEPS** : Centre Départemental d'Éducation Populaire et Sportive  
**CEDEAO** : Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest  
**CEM** : Collège d'Enseignement Moyen  
**CFA** : Communauté Financière d'Afrique  
**CIVD** : Comité Inter Villageois de Développement  
**CL** : Collectivités Locales  
**CLCOP** : Comité Local de Concertation des Organisations de Producteurs  
**CM** : Commune  
**CR** : Communauté Rurale  
**CRZ** : Conseil Régional de Ziguinchor  
**CTP** : Comité Technique de Pilotage  
**DLD** : Document des Lignes Directrices  
**DRDR** : Direction Régionale du Développement Rural  
**ENDA** : Environnement et Développement en Afrique  
**FGPF** : Fédération des Groupements de Promotion Féminin  
**FNPJ** : Fonds National pour la Promotion de la Jeunesse  
**GIC** : Groupement d'Intérêt Communautaire  
**GIE** : Groupement d'Intérêt Économique  
**GOPEC** :  
**IA** : Inspection d'Académie  
**IDEN** : Inspection Départementale de l'Éducation Nationale  
**IREF** : Inspection régionale des Eaux et Forêts  
**KFW** : Coopération Financière Allemande  
**MJB** : Mouvement des Jeunes de Bassire  
**OCB** : Organisation Communautaire de Base  
**ONG** : Organisation Non Gouvernementale  
**PADERCA** : Projet d'Appui au Développement Rural en Casamance  
**PAEBCA** : Projet d'Amélioration de l'Éducation de Base en Casamance  
**PAM** : Programme Alimentaire Mondial  
**PDC** : Plan de Développement Communal  
**PDLBG** : Programme de Développement Local et Bonne Gouvernance

**PEPAM/USAID:** Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire appuyé par l'Agence Américaine pour le Développement International  
**PGP :** Programme Gouvernance Participative  
**PIADESPC :** Programme Intégré d'Appui au Développement Économique et Social  
**PLD :** Plan Local de Développement  
**PME :** Petite et Moyenne Entreprise  
**PMI :** Petite et Moyenne Industrie  
**PNDL:** Programme National de Développement Local  
**PROCAS :** Programme Casamance  
**SDE :** Sénégalaise des Eaux  
**SENELEC :** Sénégalaise de l'Électricité  
**SONATEL :** Société Nationale des Télécommunications  
**SONES :** Société Nationale des Eaux du Sénégal  
**SRP :** Service Régional de la Planification  
**SRPS :** Service Régional de la Prévision et de la Statistique  
**STD :** Services Techniques Déconcentrés  
**TBS :** Taux Brut de Scolarisation  
**UFBD :** Union des Femmes de Bassire pour son Développement  
**UNESCO:** Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture  
**UNICEF:** Fonds des Nations Unies pour l'Enfance  
**USAID :** Agence des États-Unis pour le Développement International

## I. INTRODUCTION

En Afrique, la phase d'installation de la décentralisation a débuté dans les années 1960, avec l'élaboration de différents textes de loi marquant la volonté politique de décentralisation et visant à redessiner les contours institutionnels nécessaires. Cependant, à la fin de cette décennie, sa mise en œuvre se révèle problématique dans certains pays en voie de développement. La plupart d'entre eux vivent un décalage entre l'organisation institutionnelle de la décentralisation et le maintien d'une gestion centralisée des affaires publiques, y compris au niveau déconcentré. Ils butent en pratique sur les mécanismes budgétaires et financiers de la décentralisation dont ils découvrent les particularités et les exigences, souvent sans pouvoir se fier à une maîtrise de l'outil. L'exercice effectif des compétences se heurte à la fois à l'imprécision des tâches décentralisées à accomplir et au flou des responsabilités des divers niveaux de gouvernements. S'y ajoutent le plus souvent la mauvaise répartition des moyens financiers, voire un manque pur et simple de moyens financiers. C'est sur cette toile de fond que le PNDL opère depuis un certain temps dans les différentes régions du pays sous la forme d'intervention directe auprès des collectivités locales, par des appuis aux budgets locaux ou par des financements de projets, ou sous la forme d'interventions indirectes, qui consistent alors à aider les conseils municipaux via les ARD par des lignes de crédits (ou par abondement de fonds de développement municipaux ou d'institutions financières spécialisées) destinées à financer les collectivités locales, bénéficiaires. Les ARD sont dès lors en charge de la répartition des transferts aux collectivités locales. La décentralisation en tant que *«système d'organisation des structures administratives de l'Etat qui accorde des pouvoirs de décision et de gestion à des organes autonomes régionaux ou locaux»* a été initiée au Sénégal pendant l'ère coloniale à travers l'institution de certaines communes, puis leur extension, et le renforcement de leur statut.

Nous pouvons donc affirmer que le Sénégal est composé d'entités territoriales aux spécificités historiques, sociologiques, économiques et environnementales bien connues. Nous avons donc l'obligation et le devoir d'identifier ces véritables territoires de notre nation et de sceller un consensus fort autour des opportunités de développement qu'offrent ces entités écogéographiques. À la suite de ce processus de réinvention de nos territoires, commencera alors le véritable travail de développement de nos terroirs. C'est à ce moment que les nouvelles Communes pourront participer à la création d'un équilibre interne dans chaque secteur. Dès lors, la collectivité locale a entre autres, des missions telles que : la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement (économique, éducatif, social et culturel).

La planification locale comme processus consistant à impulser et à organiser le développement à l'échelle locale est donc du ressort des collectivités locales et des communautés de base. Elle traduit les aspirations et les besoins des populations tout en prenant en compte les grandes orientations nationales, régionales et sectorielles. Ce processus permet de définir les orientations et les objectifs, d'identifier les priorités de développement et de déterminer les conditions et les moyens d'atteinte de ces objectifs (mobilisation sociale, mobilisation des moyens financiers, organisation institutionnelle...). La planification locale se définit enfin comme la construction d'une vision commune et concertée entre les acteurs concernés en vue de la définition et la réalisation, dans un temps et un espace donné, d'objectifs communs et négociés. Elle doit à présent se développer dans une logique non simplement de participation, mais de responsabilisation des acteurs locaux. Le Plan de Développement Communal (PDC) est, avant tout :

- ❖ un prétexte pour impulser un véritable dialogue social à l'échelle d'un territoire,
- ❖ un tableau de bord qui permet de visualiser l'ensemble des orientations stratégiques de développement de la collectivité locale.

L'élaboration d'un PDC doit ainsi s'inscrire dans un processus de dialogue social et de mise en place d'espaces de concertation fonctionnels entre les différents acteurs locaux sur les enjeux de développement de leur territoire.

Même si la planification est un domaine transféré de l'Etat aux collectivités décentralisées, les élus des communes ne devraient pas l'exercer seuls mais plutôt essayer d'y associer la société civile dans toute sa diversité. Cette ouverture permettrait au municipal de jouer pleinement son rôle : celui de pilotage, de la mise en cohérence de la réflexion stratégique dans un processus de planification et surtout de la mobilisation des citoyens.

La nécessité d'une mobilisation et d'une implication de l'ensemble des acteurs d'un territoire dans la réflexion sur les stratégies de son développement n'en est que plus réelle.

Toute la population doit donc être impliquée dans les processus de planification et de mise en œuvre du développement local. Ce dernier peut être compris comme un processus (i) de création (production) ; (ii) de rétention (appropriation), et (iii) de redistribution (partage équitable) des richesses sur un territoire.

Ce processus de développement s'articule autour de trois dimensions (l'espace, le temps, les acteurs) et permet à la population du territoire concerné, de résoudre progressivement ses problèmes et de réaliser ses ambitions dans les domaines économique, social, culturel et environnemental par la participation active, individuelle et collective de l'ensemble des citoyens. C'est aussi l'ensemble des actions et initiatives concernant à l'amélioration durable des conditions de vie des populations organisées dans une entité géographique déterminée.

## ▪ BREVE GENESE DE LA DECENTRALISATION AU SENEGAL

Dès son accession à la souveraineté internationale, le Sénégal a opté pour une politique de décentralisation prudente, progressive et irréversible. Cette option a été confirmée au cours des différentes phases qui ont marqué cette politique.

Avec l'indépendance en 1960, la décentralisation s'affirme : le nombre de communes passe progressivement à 37 puis à 48, tandis que les communes à statut spécial (les « communes mixtes ») disparaissent. Par ailleurs, une loi de 1972 institue des « communautés rurales » (CR) dans le but de créer de véritables centres de développement. Leur administration est cependant confiée à un sous-préfet. Enfin, une communauté urbaine (CU) de Dakar est créée en 1983, qui sera dissoute en 2001. La décentralisation se poursuit avec des réformes successives jusqu'au tournant décisif de 1996, marqué par la création de 12 nouvelles communes et, surtout, par l'adoption de plusieurs textes importants, dont la loi 96-06 du 5 février 1996 portant Code des collectivités locales et la loi 96-07 relative aux compétences transférées à ces dernières. La Constitution de 2001 consacre les avancées de 1996 en renforçant leur base constitutionnelle. Elle stipule notamment (titre XI, art. 102) que les collectivités locales « constituent le cadre institutionnel de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques », « qu'elles s'administrent librement par des assemblées élues » et que « leur organisation, leur composition, leur fonctionnement sont déterminés par la loi ».

Cependant, malgré les progrès et acquis enregistrés, beaucoup de faiblesses et de contraintes pèsent encore sur la mise en œuvre de la politique de décentralisation. La politique de décentralisation au Sénégal se heurte, en effet, à beaucoup de limites.

Le contexte et la faiblesse des politiques et stratégies de développement appliquées jusque-là, nécessitent, en conséquence, d'initier des alternatives susceptibles de corriger les déficiences et de produire simultanément des progrès significatifs à l'échelle nationale et un développement local harmonieux. Dans cette perspective, l'option est prise de construire, dans le cadre d'un dialogue consensuel et prospectif, le renouveau de la modernisation de l'Etat, à travers une décentralisation cohérente dans ses principes, et performante dans sa mise en œuvre. Aussi, le Gouvernement envisage-t-il la refondation majeure de l'action territoriale de l'Etat, à travers le projet de réforme de la décentralisation.

L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « l'Acte III de la décentralisation », est d'organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable. Cette réforme plonge ses racines dans une véritable politique d'aménagement du territoire et oriente la concrétisation des aspirations et des espoirs des acteurs territoriaux, en vue de bâtir un projet de territoire. Elle offre l'espace adéquat pour construire les bases de la territorialisation des politiques publiques.

L'actuelle Plan Sénégal Emergent fait ressortir la volonté de la commune de dérouler un plan d'actions lui permettant d'apporter sa contribution à l'atteinte des objectifs de ce plan.

### **Quelques étapes majeures de la décentralisation au Sénégal.**

1972	Loi 72-02 du 1 <sup>er</sup> février relative à l'organisation de l'administration territoriale.
	Loi 72-59 du 12 juin instituant une taxe rurale
1988	Arrêté 12248 du 15 octobre fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Fonds d'équipement des collectivités locales, un compte d'affectation spéciale
1996	Loi 96-06 du 22 mars portant Code des collectivités locales.
	Loi 96-07 du 22 mars portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales.
2002	Loi 2002-02 du 15 février modifiant la loi 72-02 du 1 <sup>er</sup> février 1972 relative à l'organisation de l'administration territoriale.
2008	Loi 2008-14 du 18 mars modifiant la loi 72-02 du 1 <sup>er</sup> février 1972 portant l'organisation de l'Administration territoriale (création de trois nouvelles régions).
2013	Loi n° 2013-10 du 19 juillet, 2013 modifiant la loi 72-02 du 1 <sup>er</sup> février 1972 portant l'organisation de l'Administration territoriale (suppression de la communauté rurale)

## **II. APPROCHE METHODOLOGIQUE**

L'ARD/Z sur financement du PNDL a entrepris l'élaboration du document de planification de la Commune de Kartiack en adoptant une démarche participative. Elle repose sur les principes suivants :

- ❑ une réelle maîtrise locale : il est désormais clair que pour la conception et la mise en œuvre d'un programme local de développement, la maîtrise d'ouvrage doit être assurée par les populations concernées ;
- ❑ la responsabilité : elle doit être déterminée pour chaque intervenant. Ce principe renforce la transparence et la bonne gestion du processus ;
- ❑ la concertation pour que tous les acteurs soient associés à l'analyse des problèmes, à la définition des priorités, à la détermination des modalités d'exécution ;
- ❑ la représentation de toutes les catégories sociales de la population notamment des minorités et le genre, pour l'équité de l'exercice ;
- ❑ la promotion des capacités locales, dans le cadre de l'animation spatiale pour rendre les populations locales aptes à identifier les contraintes, à mettre en œuvre des solutions dimensionnées à leurs capacités. De même, les animateurs relais issus du milieu et ayant un itinéraire adéquat, sont mieux indiqués pour la production des données et l'interprétation des réalités socio – économiques.

A partir des principes ci-dessus résumés la démarche méthodologique a nécessité les étapes suivantes :

## **II.1. Rencontre de prise de contact**

C'est la première activité réalisée dans la mise en œuvre du processus de planification dans la commune. Cette rencontre a permis au comité technique régional d'échanger sur le processus à dérouler, l'organisation du travail et le dispositif à mettre en place avec l'ensemble des acteurs locaux. La prise de contact a été par ailleurs une occasion pour clarifier les rôles et responsabilités de chacune des parties prenantes dans le processus d'élaboration des PDC.

L'occasion a été saisie pour dégager le profil des animateurs qui doivent accompagner le processus et préparer la journée de lancement du processus de planification dans la commune.

## **II.2. Atelier de lancement du processus**

Le processus d'élaboration du PDC a officiellement démarré par un atelier de lancement, présidé par le Sous-Préfet de Tendouck en présence de tous les acteurs de la commune.

Cette activité a consisté à informer les populations et leurs partenaires sur les objectifs et la démarche d'intervention ainsi qu'à sensibiliser les populations sur les enjeux de la planification. Elle fut l'occasion de présenter une note d'orientation, et la méthodologie d'élaboration du PDC travail. La réunion de lancement a été un moment fort d'échanges entre les acteurs locaux, l'ARD de Ziguinchor et les services techniques.

## **II.3. Pré – diagnostic**

C'est une étape de collecte de données secondaires sur la commune. Le pré – diagnostic a permis à l'opérateur de connaître la commune, zone de sa mission avant de démarrer le travail de diagnostic participatif à travers des ateliers de terrain.

- **La nature des informations collectées**

Les informations collectées portent sur la situation socio-économique de la commune de Kartiack. Ainsi, cette étape a permis de réactualiser les données socio-économiques et d'élaborer une vision globale de la commune aux plans physique et humain.

- **Les sources d'information**

Les sources d'information consultées sont variées. Elles sont constituées entre autres de l'ancien Plan Local de Développement (PLD) et des plans sectoriels. À côté de ces documents de planification, d'autres documents ont été recueillis. Il s'agit des rapports produits par les services déconcentrés de l'État (Service de la statistique, IDEN de Bignona, Région Médicale, Service des Pêches etc.) et les structures d'appui au développement.

Ces données ont été complétées par des enquêtes de terrain qui ont servi à l'établissement de la situation de référence de la commune.

#### **II.4. Choix et formation des animateurs**

Après le lancement du processus, un choix d'animateurs relais a été opéré sur les quatre (4) villages de la commune. Dès lors, une mise à niveau de ces derniers sur les techniques d'animation selon une approche participative, s'imposait. Ainsi, un atelier d'échange d'un (1) jour a été organisé à Kartiack (pour les 10 animateurs de la commune). L'objectif est d'arriver à une compréhension commune de la méthodologie adoptée et des outils de diagnostic et de planification proposés.

Cet atelier a permis aux participants de partager sur :

- l'animation.
- les attitudes et comportements de l'animateur,
- et les outils de diagnostic et de planification dans un esprit de promotion de la paix.

L'atelier visait aussi à doter la commune de ressources humaines locales capables de faciliter la mobilisation et l'animation villageoise tout au long du processus de planification.

La formation s'est basée sur les méthodes andragogiques en partant de l'expérience de l'apprenant pour bâtir une connaissance avec des jeux de rôles et des questions/réponses.

#### **II.5. Restitution du pré - diagnostic**

Il s'agissait de présenter aux acteurs locaux, les résultats du pré - diagnostic. Ainsi, la synthèse des informations recueillies a été amendée et validée. Le zonage de la commune a également été validé lors de cette séance.

Au terme de cet atelier, des éléments à prendre en compte pour le diagnostic interne ont été soulevés par les participants.

## II.6. Diagnostic interne

Le diagnostic interne s'est effectué avec l'appui des animateurs relais et la facilitation de l'équipe de l'opérateur. Ainsi, un atelier de diagnostic de deux (2) jours a été organisé dans chacun des villages de la commune.

Cette étape de diagnostic a permis aux populations de dégager les principales contraintes au développement de la commune de Kartiack ainsi que les potentialités et solutions envisageables. De même, elle a aidé à établir un cadre d'analyse sociale et économique de la commune, fait par ses propres populations.

On peut noter que chaque atelier a vu la participation de toutes les composantes sociales du village (jeunes, femmes, adultes, chef de village, conseillers, représentants d'organisations paysannes, représentantes de GPF, chefs religieux, enseignants, personnels de santé etc.).

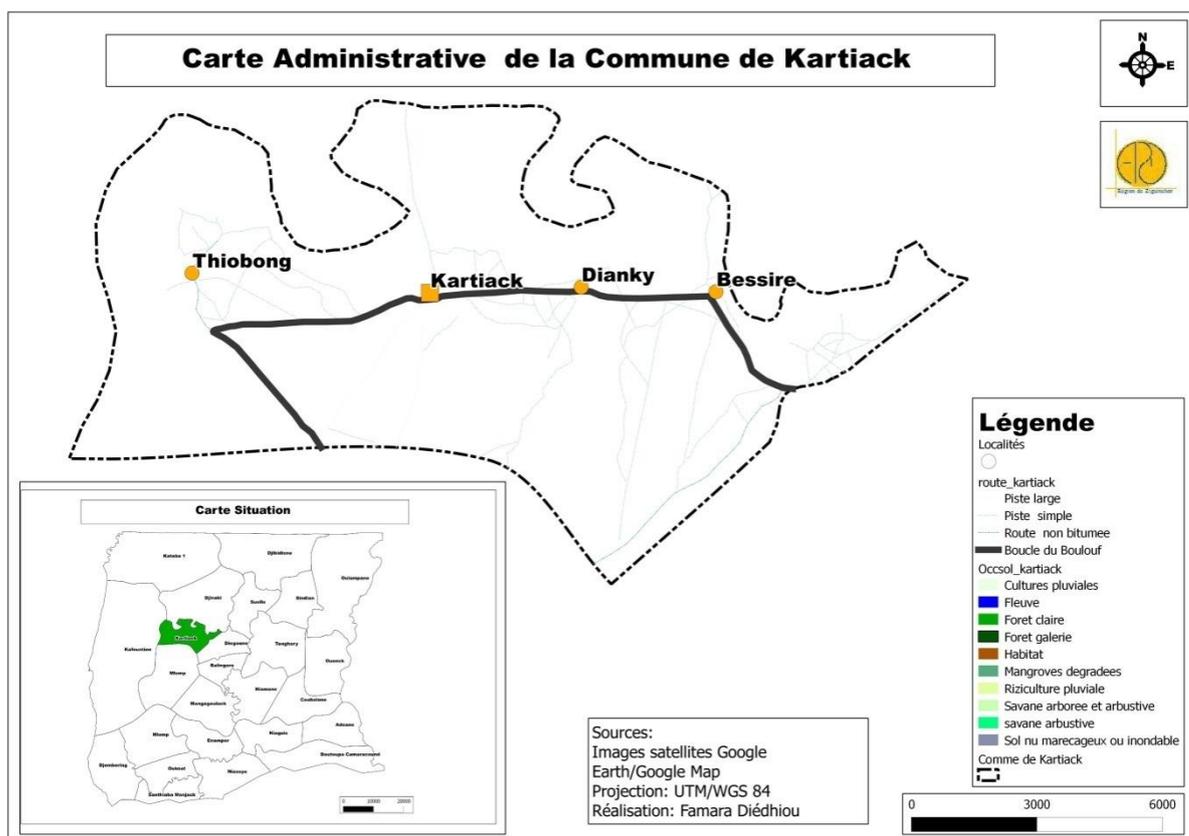
La mise en œuvre de l'animation territoriale s'est effectuée en deux phases selon une démarche ascendante : l'animation villageoise et la synthèse au niveau communautaire. Les outils utilisés sont les suivants :

- a. diagnostic externe (revue documentaire, entretiens exploratoires)
- b. zonage (critères discriminants)
- c. diagnostic interne (analyse diagnostique des principales potentialités et contraintes de la CL)
- d. la planification (définition des axes prioritaires de développement, identification des options de développement, identification des actions, élaboration du PIL et du PAI, stratégie de mise en œuvre et de suivi-évaluation)

### III. Présentation de la Commune de Kartiack

La commune de Kartiack est située dans l'arrondissement de Tendouck, département de Bignona. Elle est limitée au Nord par le marigot de Baila, au Sud par la Commune de Mlomp, à l'Ouest par le marigot de Diouloulou et à l'Est par la Commune de Diégonne.

Elle couvre une superficie de 116,2 km<sup>2</sup> pour une population de 7 938 habitants (selon le recensement de l'ANSD en 2013). C'est une commune formée par quatre villages Bassire, Dianki, Kartiack qui est chef le lieu de la commune et Thiobon.



Carte 1 : Localisation de la commune

#### ✓ Bref historique de la Commune

Les Diolas sont un peuple d'Afrique de l'Ouest établi sur un territoire qui s'étend de la Gambie au Sud du Sénégal (Casamance), et la Guinée-Bissau, dont l'histoire est marquée par l'héritage des empires coloniaux britannique, français et portugais.

Selon les sources, on observe plusieurs variantes : Diolas, Djola, Dyamate, Dyola, Jola, Joola, Joolas, Kudamata, Kujamatak, Yola. Mais le véritable nom de cette ethnie est « Ajamat » ou « Ajamaat » ou « Adjamat » ou encore Adjamaat qui signifie « l'Être Humain » ou « lui-même ». De nos jours, ce vocable est généralement utilisé pour désigner un sous-groupe Diola qui se trouve en Basse Casamance et en Guinée-Bissau et qui a toujours gardé ce vocabulaire authentique de l'ethnie.

L'identité des Diolas est caractérisée par l'usage des langues diola. Ils représentent 3,7 % de la population sénégalaise en 2013. Les Diolas (Ajamat) sont principalement des cultivateurs et récolteurs de riz depuis plusieurs siècles (ce sont les propriétaires du riz casamançais avant même notre ère) et des récolteurs de vins de palme (Bunuck). Ils cultivent et récoltent également du manioc, des haricots, de l'arachide, et ils récoltent du miel, etc.

Les Diolas sont aussi composés de plusieurs sous-groupes (Ajamat, Kassa, Fogni, Blouf...). Bassire un des villages de la commune de Kartiack fut un chef-lieu de canton sous le règne d'un de ses illustres fils du village du nom d'Arfang Bassire Sonko. Il est né en 1860 à Bassire, village dont il porte le nom.

Arfang Bassire Sonko, régna sur le canton des Djigouttes Nord et Sud de 1925 à 1938.

Grand meneur d'hommes, doublé de visionnaire, il réalisa plusieurs œuvres, parmi lesquelles on peut citer : la réalisation de la route du Blouf reliant Kartiack à Bignona, celle de Bignona à Marsassoum, Bignona à Sindian ; l'aménagement de l'axe Tobor - Ziguinchor long de 8 kilomètres à travers une zone marécageuse. Ce tronçon a constitué une préoccupation majeure pour l'administration coloniale qui a vainement tenté de relier ces deux localités (Tobor et Ziguinchor) situées de part et d'autre du fleuve Casamance, par une piste carrossable. Il dota le canton d'écoles élémentaires afin de promouvoir le développement économique, social et culturel. Il fit construire la première école à Bassire en 1927, ouverte le 29 décembre 1930. Puis suivirent les écoles de Kartiack, Thionck- Essyl, etc. Il construisit des seccos (magasins pouvant stocker 400 tonnes de denrées alimentaires en 1926) à Bassire pour faciliter la commercialisation de l'arachide et le stockage des semences pour les producteurs ; l'aménagement d'un quai dénommé "Haafa" qui servait à l'époque de stockage pour le riz paddy, destiné aux tirailleurs Sénégalais en France pendant la seconde Guerre Mondiale.

Par ailleurs, il faut noter que le premier chef du village de Kartiack s'appelait Almamy Badji.

### **III.2. Organisation sociale**

Le village de Bassire est composé de trois quartiers : Djibeul, Kalolaye et Mouillone.

Il a à sa tête, un chef de village qui est le représentant de l'administration et le répondant du maire depuis l'avènement de la réforme administrative locale en 2012. A côté de l'organisation administrative mentionnée plus haut, le village a une structure de développement dénommée : "Association d'Entraide des Ressortissants de Bassire pour son Développement", (A.E.R.B.D). Elle a été créée au lendemain des indépendances au mois d'août 1963. Mouvement des jeunes de Bassire (M.J.B) qui, comme son nom l'indique s'occupe d'une manière spécifique d'activités de la jeunesse, à savoir les activités sportives, socioculturelles etc.

L'Association des femmes de Bassire résidant à Dakar (A.F.B.A.R.D) a été créée par les femmes originaires de Bassire ou des maris ressortissants du village et résidant à Dakar. Elle fut mise en place en 1993 et se donne pour principal objectif la création d'emplois non salariés, en menant des activités socio-économiques permettant aux femmes d'avoir des revenus monétaires. En 1994, l'A.F.B.A.R.D a créé en son sein un Groupement d'Intérêt Economique (G.I.E) qui a mis sur pied une fabrique artisanale de savon et une unité de transformation de fruits et légumes. A ce jour, la fabrique de savon rencontre des difficultés dues au manque de matières premières. Par contre l'unité de transformation de légumes et de fruits fonctionne bien.

L'Union des Femmes de Bassire pour son Développement (U.F.B.D) fut créée en août 1996 à Bassire, c'est le dernier maillon de l'organisation sociale de la population. L'U.F.B.D se veut une association regroupant toutes les femmes du village résidant aussi bien à Bassire, qu'au niveau des autres villes ou dans les régions du Sénégal, voire même en République de Gambie. Son objectif est de créer des activités économiques pour toutes les femmes du village quelque soit leur lieu de résidence.

Le village de Thiobon est structuré en Association, en GIE, en groupement de promotion féminine (GPF)... Cependant l'Association pour la Rénovation de Thiobon (ASSORETH) est la plus grande structure du village car elle regroupe résidents et ressortissants.

L'ADK est une structure de développement organisée, structurée de manière à impliquer tout originaire de Kartiack, regroupant en sections. Ces dernières regroupent l'ensemble des Kartiackois qui se trouvent dans une même localité ou une même zone.

La renaissance de Dianki est créé en 1974 par les ressortissants et résidents du village de Dianki avec comme objectif général : promouvoir le développement socioéconomique et culturel du village.

La Renaissance de Dianki est subdivisée en sections réparties au niveau des régions du pays, qui participent aux activités de l'association pour le développement du village de Dianki.

L'organisation du congrès du village reste sa principale activité. Le mode de financement de ses activités se fait sur ressources propres acquises par les cotisations annuelles des différents membres et les sections.

La Renaissance soutient le développement du village dans plusieurs secteurs de développement ; tels que: l'éducation, la santé, le bâti (construction d'infrastructures de base), l'agriculture, l'appui et l'aide au GIE ainsi que les GPF, etc.

## IV. Milieu physique

### IV.1. Relief et sols

#### IV.1.1. Le relief

Il est composé d'une succession de **plateaux**, de surfaces planes avec des zones déprimées. Les **versants** constitués de terrasse et de **bas-fonds sont** occupés par les marigots, les mares d'hivernage et celles délaissées par la marée. Tandis que les zones marécageuses sont occupées par la mangrove.

#### IV.1.2. Les Sols

Trois types de **sol** caractérisent la pédologie :

- Les **sables rouges meubles** couvrent 60% de la superficie de la Commune. Ce sont des sols à texture sablonneuse. Ils constituent le domaine spécifique de la culture de l'arachide, du mil, du maïs etc.
- Les **sables gris-blanc** couvrent 25% de la superficie de la Commune. Ce sont des sols de bas fonds à caractéristiques hydro morphes propres aux cultures maraîchères, à l'arboriculture et à la riziculture. Ils sont très riches en matières organiques et se retrouvent surtout au niveau des dépressions et tout au long des vallées de la Commune.
- Les **tannes-vases** couvrent environ 15% de la superficie de la Commune. Ce sont des sols hydro morphes que l'on rencontre souvent le long des cours d'eau. Ils sont généralement plus ou moins impropres à la culture.

### IV.2. Traits climatiques

A l'instar des autres régions du Sénégal, la climatologie de la Casamance dépend de la dynamique des centres d'action atmosphérique que sont : l'anticyclone des Açores et l'anticyclone saharo-libyen dans l'Atlantique nord ainsi que l'anticyclone de Sainte Hélène dans l'atlantique sud.

### IV.3. La pluviométrie

La Commune de Kartiack se trouve entre les isohyètes 955 mm et 1220mm. La tendance de la pluviométrie qui était à la baisse dans les années 1997 a amorcé une tendance à la hausse ces dernières années avec une moyenne annuelle de 1.000 mm et une variation nord-sud.

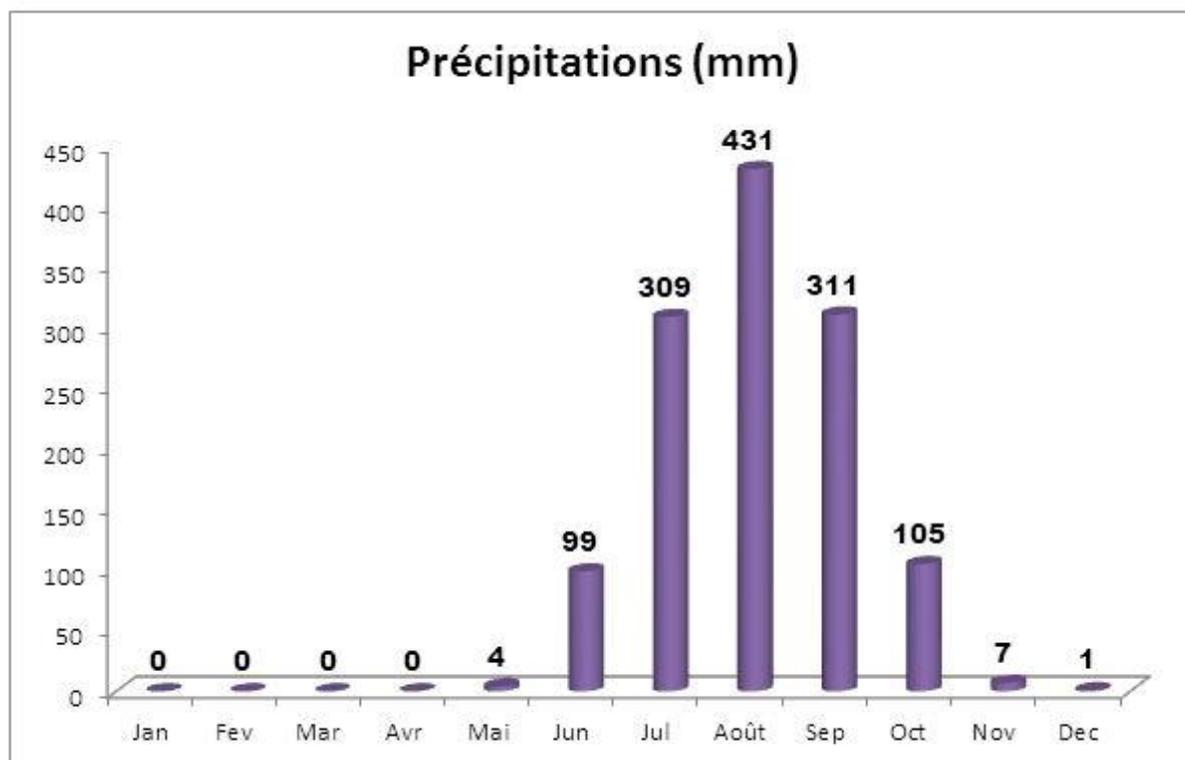


Figure 1 : Pluviométrie normale de la Commune en 2015

### IV.4. Les vents

La Commune est soumise à trois types de vents :

- L'Alizé maritime**, relativement frais, de direction NNW, son pouvoir hygrométrique est très faible ;
- L'Alizé continental ou harmattan**, vent chaud et sec qui souffle pendant la saison sèche (février, mars, Avril et une partie du mois de mai), son pouvoir hygrométrique est quasi nul ;
- La mousson**, qui, après avoir effectué un long parcours océanique, arrive sur le continent, avec une forte humidité de l'air et qui apporte les pluies (de Mai à Octobre voir même Novembre)

### IV.5. Les températures

Les températures varient selon les périodes de l'année. Elles oscillent entre 15° C et 33°C pendant la période dite fraîche (de mi-décembre à février), 16° C et 36° C au cours des périodes les plus chaudes (Mars, Avril) et redescendent entre 22 ° C et 33 ° C pour le reste de l'année (Mai à Novembre). Les amplitudes thermiques sont plus marquées pendant les mois de Janvier, Février et Mars (voire figure ci-dessous).

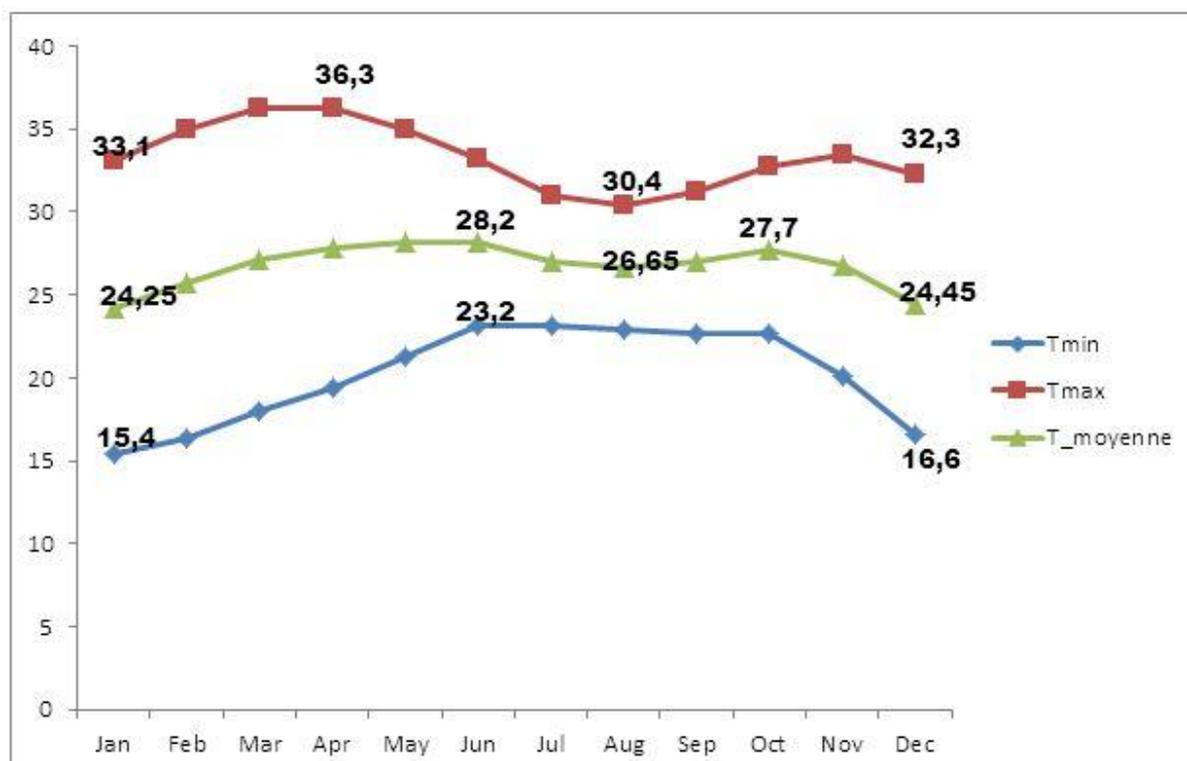


Figure 2: Évolution annuelle des températures

#### IV.6. L'humidité relative

En Casamance, l'humidité est légèrement au-dessus de la moyenne et la plus élevée est observée pendant l'hivernage (80 % en Juin et 82 % en Septembre). Tandis que, les valeurs les plus faibles sont enregistrées en Janvier, Février 53 %.

#### IV.7. Végétation et faune

##### IV.7.1 La Végétation

Les formations forestières sont constituées par les forêts denses sèches et forêts galerie localisées principalement dans les versants, la mangrove et la palmeraie qui colonisent la zone fluvio-maritime ; on y note la présence du Rônier. Les principales espèces ligneuses constituant l'étage dominant sont *Erythrophleum Guineense* (Tali), *Clorophora regia* (Tomboiro noir), *Detarium senegalense* (Detah), *Khaya senegalensis* (Caïlcédrat), *Ceiba Pentandra* (Fromager) et *Azalia africana* (Linké). L'étage dominé est composé de combretacées, de *Terminalia macroptera* (Wolosa), .....

Divers produits forestiers (bois d'œuvre, de service, de chauffe, charbon de bois, fruits forestiers, huile de palme, ...) tirés de ces formations végétales contribuent de façon significative à satisfaire les besoins locaux et nationaux des populations et à améliorer les conditions de vie en milieu rural. Mais durant les deux dernières décennies, du fait de la crise qui perdurait, l'évolution de ces formations a été globalement marquée par une forte dégradation des forêts naturelles, de la palmeraie, de la mangrove et de la rôneraie, avec les coupes illicites répétées enregistrées.

- ❖ **Cas particulier des palmeraies:** les peuplements de palmier à huile (*Elaeis guineensis*) sur 50 000 ha et localisés sur les rives de la Casamance, constituent des établissements homogènes à la lisière de plateaux, aux abords des villages et au niveau des versants, des dépressions et des vallées.

Ces palmeraies durement éprouvées par la péjoration climatique et la salinisation des terres bénéficient d'une très grande attention de la part des populations, pour la production d'huile et de vin de palme.

- ❖ **Cas particulier de la mangrove :** la sous-zone renferme la plus grande partie des peuplements de palétuviers de la région et la mangrove, formant d'importants peuplements rizicoles le long des affluents de la Casamance et des bolongs. On y retrouve essentiellement deux (02) espèces : *Rhizophora racemosa* et *Avicennia nitida*. Estimée à 150 000 ha au début des années 1980 dont 120 000 ha dans les départements de Bignona et Ziguinchor, sa superficie a été réévaluée en 1993 à 70 000 ha dont 30 000 ha dans le Bignona ; situation régressive des conséquences de la sécheresse qui aggrave la salinisation (sur salure) et de la surexploitation de la mangrove par des récolteurs d'huîtres et/ou des récolteurs de bois de chauffe et de service.

#### **IV.7.2 La faune**

Elle est composée d'oiseaux migrateurs, d'animaux sauvages et de reptiles. On trouve diverses espèces antilopes et gazelles, des singes, des phacochères, des rongeurs, des serpents, des lièvres, des charognards. La faune avifaune est assez variée constituée de flamands roses, de cormorans, de grues etc.

Les principaux facteurs de dégradation de l'habitat faunique dans cette zone sont relatifs aux feux de brousse, aux défrichements, à l'exploitation anarchique des formations forestières, à la sécheresse, à la forte pression du braconnage.

#### **IV.8. Ressources en eau**

Au niveau de la Commune de Kartiack, elle est essentiellement composée des eaux de pluies, des eaux souterraines, et d'une grande réserve d'eaux de surface aux influences maritime et fluviale.

##### **IV.8.1. Eaux souterraines**

La Commune de Kartiack dispose d'un important potentiel aquifère (nappes semi profondes et profondes) à l'exception des bas-fonds et/ou des vallées où l'eau de la nappe est superficielle et salée. Les principales formations aquifères identifiées dans la Commune sont au nombre de trois :

- ✓ La nappe superficielle (0 à 50 m de profondeur) :c'est la nappe du continental terminal et des alluvions du quaternaire généralement captée par les puits traditionnels et très sensible à l'évolution de la pluviométrie. Elle est très vulnérable au changement climatique surtout en cas de baisse de la pluviométrie ;
- ✓ La nappe dite semi profonde (environ 100 à 150 m de profondeur) est composée des sables miocènes ;
- ✓ La troisième et dernière nappe (environ 300 m à 500 m de profondeur) est composée de sables maestrichtien. Dans le Département, l'eau des forages est tirée à partir de cette nappe. De ce fait, pour assurer un approvisionnement durable en eau, les foreurs sont obligés de traverser le quaternaire, le mio-pliocène, l'Éocène et la partie supérieure du maestrichtien dont la hauteur du toit varie entre 400m et 600m.

Ces nappes reçoivent d'énormes apports pluviométriques, la région de Basse Casamance enregistrant les plus fortes pluies au Sénégal.

#### **IV.8.2. Les eaux de surface**

La commune de Kartiack dispose d'un important réseau hydrographique constitué de fleuves, de marigots, de bolongs et de mares.

#### **▪ Synthèse des potentialités et contraintes naturelles**

<b>potentialités</b>	<b>contraintes naturelles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La bonne pluviométrie</li> <li>✓ L'importance et la disponibilité des terres riches</li> <li>✓ La diversité des ressources forestières</li> <li>✓ L'importance du réseau hydrographique</li> <li>✓ Diversité et richesse des ressources halieutiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ La réduction des terres cultivables du fait de la salinisation et de l'ensablement.</li> <li>✓ L'appauvrissement des terres liées à leur sur exploitation.</li> <li>✓ La raréfaction des ressources halieutiques.</li> <li>✓ La déforestation</li> <li>✓ Le tarissement prématuré des mares</li> </ul>

## V. Milieu humain

### V.1. Structure de la population

La population de la Commune de Kartiack était de 6742 habitants en 1988 pour 3618 femmes contre 3124 hommes (sources RGPH 1988, ANSD). De nos jours (RGPHAE 2013), elle atteint 7938 habitants pour 3923 femmes et 4015 hommes, soit une légère hausse en vingt-quatre ans. Par contre nous remarquons une inversion de la tendance par rapport à la répartition de la population par sexe qui était en faveur des femmes en 1988.

A l'image du Département de Bignona, la répartition par sexe et par âge de la Commune de Kartiack nous montre une population très jeune, donc en âge actif comme le démontre la figure.

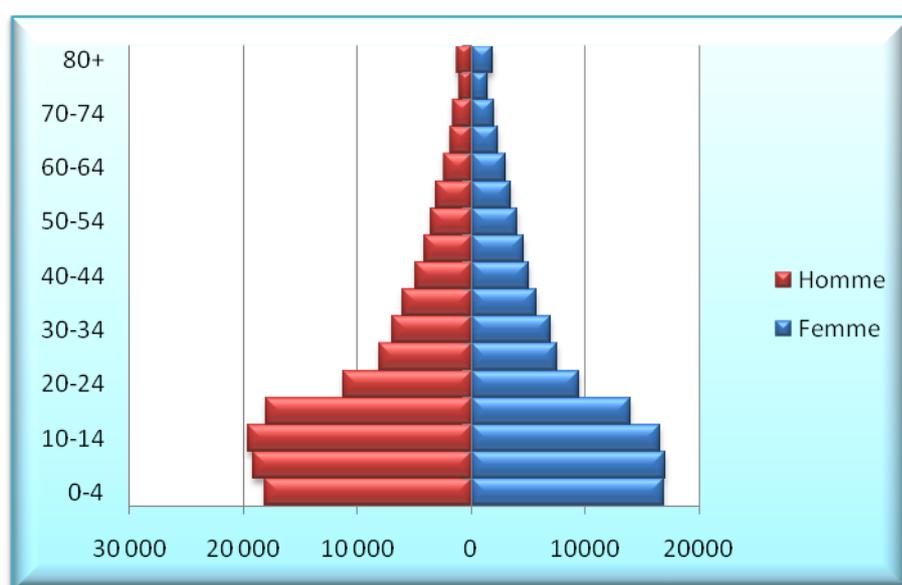


Figure 3 : Pyramide des âges du Département de Bignona

Les Diola constituent le groupe majoritaire avec plus de 95% ; le reste est constitué de Peuls (environ 03%), de Mandingues et de Wolofs.

Cette population se répartit dans quatre villages que sont Bassire, Dianki, Thiobon et Kartiack, chef-lieu de Commune. Le village de Dianki est de loin le plus grand et le plus peuplé. Ces villages sont eux-mêmes situés entre les plateaux et les bas-fonds, sur les versants, avec des distances entre les localités variant de 2 à 7 km, le long de la route appelée « Boucle du Blouf ». Les rizières et les cours d'eau constituent les limites naturelles entre les villages dont les habitants sont tous apparentés les uns aux autres et se caractérisent par une quasi-unité religieuse (97% de musulmans), le village de Kartiack abritant le peu de catholiques (02%). Deux facteurs importants qui justifient la cohésion de la commune.

La taille des villages est très importante comparée à ce que l'on est habitué de voir dans les autres régions du pays, même si ce phénomène caractérise la façon Diola d'occuper l'espace. Les

villages sont également très peuplés, avec au moins 900 pour le plus petit (Bassire) et plus de 3 000 pour Dianki.

## V.2. Mouvement de la population

L'évolution démographique de la population ces dernières années est caractérisée par un mouvement peu croissant. Ce phénomène s'explique par une faible natalité. Par ailleurs nous notons une baisse de la mortalité liée aux efforts consentis par les pouvoirs publics dans le cadre de la prise en charge de la santé des populations.

En ce qui concerne les mouvements migratoires, nous constatons un retour progressif des populations compte tenu de l'apaisement du climat social marqué par l'installation de la paix dans la zone, la construction d'infrastructures scolaires et l'amélioration du cadre de vie avec les interventions des ONG, projets et programmes et aussi de la promotion des activités génératrices de revenus boostant le développement de la localité.

L'émigration est saisonnière, elle a généralement lieu durant les périodes de grandes vacances scolaires de Juillet à Octobre. Elle concerne surtout les jeunes.

## V.3. Organisation spatiale

La commune de Kartiack est constituée de quatre villages répartis en plusieurs quartiers. Ces entités se répartissent comme suit :

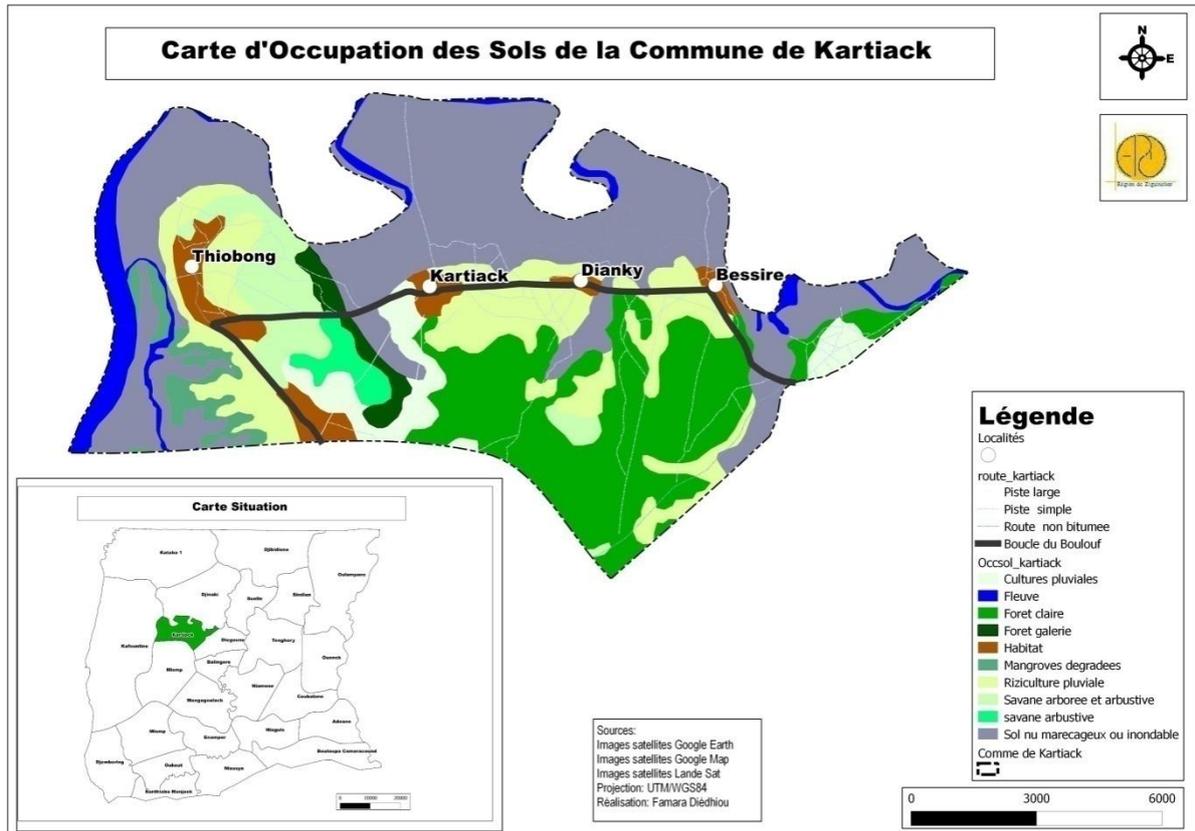
Villages	BESSIRE	DIANKI	KARTIACK	THIOBON
<b>Quartiers</b>	Djibeul	Badjilo	Escale	Amanck
	Mouyonne	Kandio	Djongote	Dablé
	Kalolaye	Kouéka	Batingaloune	Erindiang
		Diondiobol	Eléoule	Kafone
		Badjidjié	Dianiyack	Kabine
		Kaléfalef	Diatoumboune	
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>5</b>

L'occupation de l'espace laisse entrevoir une dispersion des quartiers, distants les uns des autres de 0,5 à 1 km parfois, limitrophes des zones de riziculture au niveau de chaque village. Le type d'habitat ancestral (maisons éparpillées ou habitat non regroupé), les maisons sont cachées entre des essences forestières et des arbres fruitiers.

## VI. BILAN DIAGNOSTIC

### VI.1. Résultats Occupation des Sols

La cartographie de l'occupation des sols à l'échelle de la Commune révèle une superficie communale majoritairement occupé par les sols nus marécageux environ 32 % suivie de la mangrove dégradée 26 % des formations forestières 18% et les eaux superficielles 12,22%. Les 12 % qui restent sont partagés entre l'habitat, les rizières, les champs de cultures pluviales et les eaux superficielles (voire carte ci-dessous).



**Carte 2 : Bilan occupation des sols**

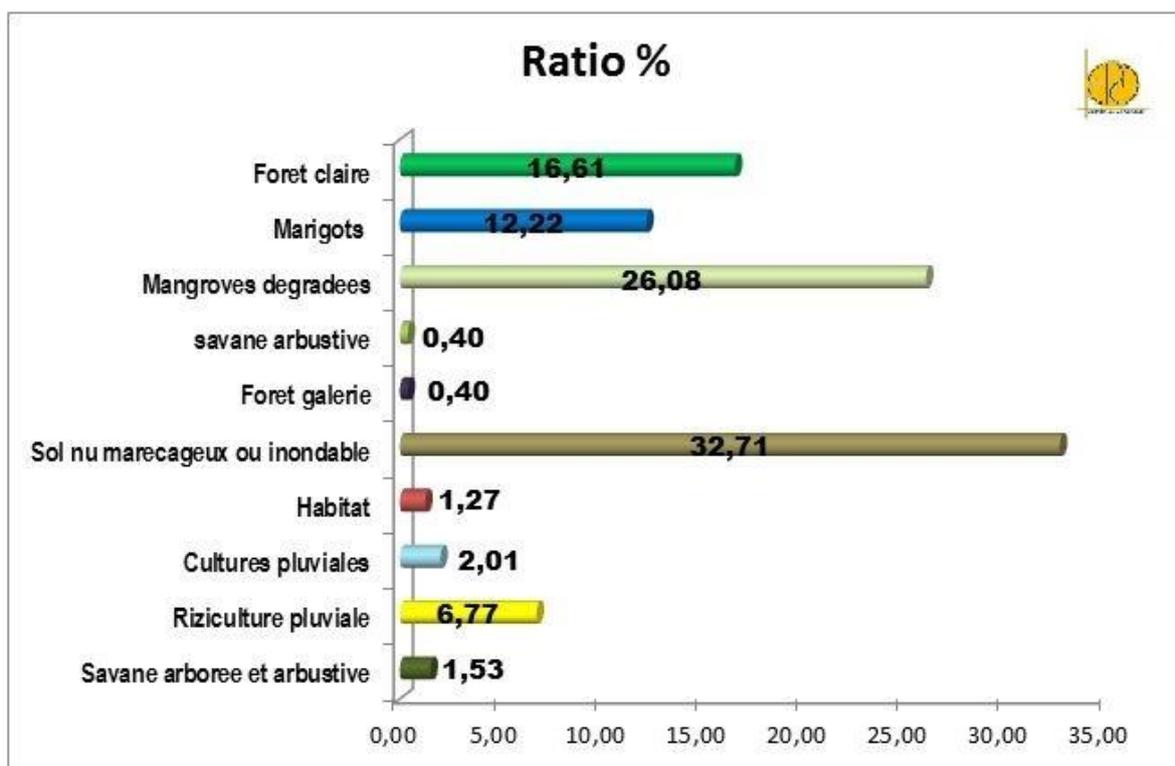


Figure 4: Profil de l'occupation des sols à l'échelle de la Commune

Tableau 1 : Répartition de la commune par type d'occupation

Types d'occupation	Superficies en ha	Ratio %
Riziculture pluviale	3484	6,77
Cultures pluviales	1035	2,01
Habitat	651	1,27
Sol nu marécageux ou inondable	16824	32,72
Mangroves dégradées	12493	24,29
Marigots	6284	12,22
Formations forestières	9737	18,93
<b>Total</b>	<b>51425</b>	<b>100</b>

## VI.2. ANALYSE PAR SECTEUR

### VI.2.1. Secteurs productifs

#### VI.2.1.1. Agriculture

Plus de 90% de la population pratique l'agriculture. On note que le riz constitue la principale spéculatation même si la culture d'arachide reste intense et malgré la croissance de l'arboriculture. On note une percée timide du sésame au niveau de Bassire. Les tubercules (manioc et patate) et les légumineuses (courges, pastèques, haricots) sont fortement exploités. Le maraîchage est assez développé.

L'évolution de l'agriculture locale est marquée par la persistance des méthodes culturales traditionnelles, l'insuffisance ou la non utilisation des intrants agricoles : engrais, semences sélectionnées.

La tendance est plutôt au maintien des méthodes et outils traditionnels d'exploitation et a comme conséquence une baisse des rendements rizicoles qui ne favorise pas l'autosuffisance alimentaire de populations.

Aujourd'hui, on enregistre une baisse continue des productions céréalières, notamment pour le riz et le mil. Cette baisse continue, en rapport avec l'accroissement démographique a créé dans la Commune un déficit alimentaire.

L'arachide qui a atteint un rendement record dans les années 80 a vu sa productivité baisser et les superficies emblavées réduites. Cette situation est aujourd'hui aggravée par l'absence de débouché commercial et le faible prix au producteur.

Les cultures maraîchères sont en majorité pratiquées par les femmes qui s'y adonnent après la récolte du riz en s'organisant en Groupement de promotion féminine (GPF).

De plus en plus, les jeunes investissent cette filière mais à une échelle beaucoup plus réduite. Les cultures dominantes dans les blocs sont : l'oignon, la tomate, le "jaxatu" et le piment.

Les exploitations arboricoles (vergers) sont assez représentées dans la Commune. Elles sont liées à la demande urbaine. On assiste alors à un accaparement des terres de plateau par les vergers. L'arboriculture apparaît aujourd'hui comme une solution alternative à l'amenuisement des terres rizicultivables. Les principales spéculations sont : le manguier, l'oranger, l'anacardier, le mandarinier etc. Les productions sont assez importantes par année, mais sont confrontées à un problème d'attaque par des prédateurs du type de la mouche blanche et autres. Ces problèmes menacent la pleine expansion de la filière.

La nouvelle intension tout de même de la Commune en terme d'agriculture est de mécaniser l'agriculture avec du matériel adapté, de promouvoir les engrais naturels avec le biogaz, le compostage et l'utilisation du fumier.

Les atouts majeurs notés au niveau de l'agriculture dans la commune de Kartiack sont la disponibilité des terres de plateaux, une assez bonne pluviométrie, une existence d'une ferme à Bassire (non fonctionnelle pour des problèmes d'organisation).

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>solutions</b>
➤ Diminution des surfaces cultivables	➤ Salinité ; ensablement, tassement, acidité, difficulté d'accès aux llots	➤ Diminution des rendements et productions, insécurité alimentaire exode rurale	➤ Création de digues anti-sel et de rétention d'eau
➤ Divagation des animaux	➤ Manque de parcours du bétail et manque d'organisation du secteur	➤ Faible rendements ➤ Conflit entre éleveurs et agriculteurs	➤ Mise en place d'un parcours du bétail ➤ Sensibiliser les populations
➤ Absence d'aménagement des vallées et rizières	➤ Emiettement des casiers rizicoles	➤ Baisse des rendements ➤ Prolongement de la durée des travaux dans les vallées et rizières	➤ Aménager les vallées ➤ Faciliter l'accès aux llots
➤ Faible modernisation du secteur de l'agriculture	➤ Insuffisance de matériels agricole ➤ Coût élevé du matériel ➤ Difficultés d'accès aux intrants agricoles ➤ Non adoption par certains producteurs des semences et autres intrants à haut rendements ➤ Démembrement des terres au niveau des vallées ➤ Insuffisance de l'encadrement technique des producteurs	➤ Utilisation de matériels rudimentaires (Kadiandou) ➤ Diminution des surfaces cultivables ➤ Baisse des rendements ➤ Insécurité alimentaire	➤ Faciliter l'achat des matériels agricoles et intrants aux producteurs en les organisant en fédération ➤ Remembrement des terres au niveau des vallées pour faciliter le travail des motoculteurs et tracteurs ➤ L'acceptation des intrants à haut rendement ➤ Renforcer l'effectif des conseillers agricoles mis en place par l'ANCAR dans chaque commune
Manque de maîtrise de l'eau	➤ Faible pratique du maraichage ➤ Absence de pratique agricole de contre saison	➤ Pauvreté des ménages	➤ Aménager des zones de culture à contre saison

### **VI.2.1.2.Élevage**

L'élevage pratiqué est de type traditionnel extensif. Son exploitation revêt un caractère beaucoup plus social qu'économique. Les rares ventes ne sont envisagées qu'en cas de besoins sociaux urgents, et les abattages ont lieu lors des cérémonies traditionnelles (circoncisions, mariages, funérailles, etc..)

L'intégration élevage - agriculture est réelle et se fait sentir autant dans l'utilisation du fumier dans l'agriculture que dans l'utilisation des résidus de récolte pour l'alimentation du bétail. La traction bovine et d'autres formes pour alléger les travaux agricoles sont aujourd'hui prises en considération dans la Commune pour une augmentation de la production.

Les abattages de même que les ventes sont plus fréquents chez les caprins, les porcins et la volaille qui sont constitués essentiellement de races locales.

La forme d'élevage pratiquée ne favorise pas une alimentation optimale du bétail car les pâturages naturels ne sont pas qualitativement les meilleurs, même s'ils assurent une assez bonne couverture alimentaire du bétail. De plus, le suivi vétérinaire reste très irrégulier.

Très souvent, des maladies se déclarent entraînant un taux de mortalité très élevé surtout chez les porcins. Les maladies les plus fréquentes sont la pasteurellose, les charbons, la peste, le parasitisme interne (vers intestinaux), le parasitisme externe (tiques, teignes, gales, poux, puces, etc.)

La race bovine locale qui prédomine ne permet pas un bon rendement en lait et en viande. Cela est lié au lent développement du bétail.

Tout de même, des efforts sont en train d'être faits par rapport à l'insémination artificielle pour l'amélioration des races existantes.

Il faut souligner que la commune de Kartiack ne dispose pas d'abattoir, ni d'autres infrastructures modernes pour développer la filière de l'élevage ; Tout de même, quelques atouts remarquables sont notés, il s'agit entre autres de : l'existence du bétail et d'éleveurs, de pâturages, de volailles, etc. L'apiculture qui ne connaît pas encore un grand succès est en phase d'être prise en compte pour un meilleur développement car elle constitue de nos jours un secteur très porteur.

• Tableau synthèse du secteur de l'élevage

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Système d'exploitation traditionnelle</li> <li>➤ Existence de mauvaises herbes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Exploitation familiale</li> <li>➤ Manque d'organisation</li> <li>➤ Manque d'abreuvoir</li> <li>➤ Problème d'amélioration de la race locale</li> <li>➤ Manque d'entretien du bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible rentabilité</li> <li>➤ Taux élevé de mortalité liés aux maladies</li> <li>➤ Conflit entre éleveurs et agriculteurs</li> <li>➤ Problèmes d'alimentation du bétail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Moderniser le système.</li> <li>➤ Pratiquer l'insémination artificielle</li> <li>➤ Mise en place d'équipements modernes : Abreuvoirs, Forage etc</li> <li>➤ Développer l'apiculture</li> <li>➤ Créer des coopérations d'éleveurs</li> <li>➤ Créer des zones de pâturages et de parcours de bétail</li> <li>➤ Créer un cadre de concertation entre éleveurs et agriculteurs</li> <li>➤ Mise en place de fourrages</li> <li>➤ Construction d'abattoir moderne</li> <li>➤ Renforcer l'élevage de la volaille et l'améliorer</li> </ul>

### VI.2.1.3. Agroforesterie

L'agroforesterie est une activité très importante dans la Commune de Kartiack. Ainsi les produits exploités sont : l'huile et le vin de palme, la noix de palmistes, le bois de chauffe, le charbon de bois, les chevrons de palmiers, les balais, les nattes, les produits de cueillette (« maad », « toll », « solom » etc.). L'exploitation forestière occupe ainsi une place très importante dans les sources de revenus des villageois. Les feuilles, les racines et les écorces de certains arbres sont utilisées dans la pharmacopée.

Ces ressources sont de plus en plus menacées par les feux de brousse, l'exploitation abusive, la coupe des palmiers et des palétuviers et le déficit pluviométrique.

Cette forte pression a entraîné une prise de conscience et une organisation des populations au niveau village en vue de la protection et de la restauration des forêts.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Solution</b>
➤ Manque de périmètres villageois pour certaines essences forestières	➤ Manque de moyens	➤ Limitation des activités agro forestières	➤ Sensibilisation ➤ Organiser le secteur
➤ Activité considérée comme accessoire	➤ Manque de sensibilisation	➤ Dégradation de la forêt	➤ Mettre en place des périmètres villageois
➤ Exploitation abusive de la forêt, feux de brousse	➤ Actions anthropiques	➤ Dégradation de l'environnement	➤ Mettre en place des pare-feux ➤ Equiper et organiser les comités de lutte contre les feux de brousses.

**VI.2.1.4. Pêche**

La pêche pratiquée dans la Commune de Kartiack est de type artisanal. Elle se fait au niveau des bolongs et du fleuve Casamance. Tous les villages de la Commune sont riverains d'un cours d'eau où l'on peut s'adonner à la pêche. La commune se caractérise par la diversité et la richesse de ses ressources halieutiques. Les principales prises sont constituées de : Capitaines, Carpes, Dorades, Mulets, Machoirons, Baracoudas, Crevettes, Huîtres

La commune ne possède pas d'infrastructure de pêche adaptée aux besoins des acteurs, bien que constituant l'un des secteurs porteurs et très important de l'économie locale avec le point que constitue le village de Thiobon.

Le matériel de pêche est constitué essentiellement de filets dormants, de filets maillants dormants, de lignes, d'éperviers. L'armement piroguier est composé de pirogues motorisées et non motorisées.

La pêche est pratiquée par les autochtones et par les étrangers (particulièrement les maliens et les Sérères Gnominka). Ces derniers disposant des équipements les plus adaptés, contrôlent l'essentiel de la production halieutique.

Les prises sont débarquées principalement au niveau des quais de débarquements de Ziguinchor, Kafountine, Abéné, Diogué et au marché central de la commune de Bignona. Celles qui débarquent dans la Commune sont aussi tôt acheminées la nuit vers Ziguinchor ou Bignona par les « banabanas » privant ainsi aux populations locales de consommer leurs propres produits.

Ces dernières années des initiatives locales sont prises pour une meilleure organisation des acteurs de la Commune par la mise en place d'une organisation des pêcheurs.

Malgré l'existence d'un quai de pêche à Thiobon, le caractère artisanal de l'activité ajouté au manque de moyens des services techniques ne permettent pas d'évaluer le tonnage des mises à terre dans cette collectivité.

L'aménagement de points de débarquement à Kartiack, Dianki et Bassir développerait l'activité et permettrait de faciliter l'approvisionnement de la Commune en produits halieutiques.

La création d'aires marines protégées (intercommunalité avec les communes environnantes) et la pisciculture sont aussi des alternatives dans le domaine car elles permettront d'assurer une meilleure production et une meilleure protection de la ressource.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
➤ Eloignement des zones poissonneuses	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Utilisation du mono-filament</li> <li>➤ Non-respect du maillage</li> <li>➤ Sur exploitation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Disparition de certaines espèces</li> <li>➤ Baisse de la capture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Respect du maillage</li> <li>➤ Elimination systématique du mono-filament</li> <li>➤ Création d'aire de reproduction</li> <li>➤ Développer les étangs (pisciculture)</li> </ul>
➤ Difficulté d'écoulement et d'approvisionnement de la localité	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Manque d'organisation des acteurs</li> <li>➤ Manque de chambre froide</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pourrissement du produit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Formation des acteurs</li> <li>➤ Construction de chambres froides</li> <li>➤ Contrôle des prix de la ressource</li> <li>➤ Création d'un marché au poisson</li> </ul>
➤ Pirogues non adéquates (petites pirogues)	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Manque de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Déplacement lent</li> <li>➤ Chavirement des embarcations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquisition de grandes pirogues motorisées</li> <li>➤ Donner des gilets de sauvetage</li> </ul>
➤ Insuffisance de filets	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Manque de moyens financiers</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Baisse de la production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Acquisition de filets</li> </ul>
➤ Insuffisance de quai de pêche	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Absence de moyens financiers</li> <li>➤ Manque d'aménagement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Insalubrité</li> <li>➤ Baisse des revenus financiers</li> <li>➤ Pourrissement du produit</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Aménagement de quais de pêche</li> </ul>



Photo 1 Jean Christophe Sagna : Espèces pêchées dans les bolongs de la Commune (Baracoudas)

#### VI.2.1.5. Artisanat

C'est un secteur qui est très peu développé malgré la disponibilité de la matière première et de deux centres artisanaux à Bassire et Thiobon prévus pour les activités artisanales et la transformation des produits locaux (centres multifonctionnels). Ces centres artisanaux sont toujours non fonctionnels. Ce secteur est très peu organisé et dévalorisé, ce qui explique aussi son faible niveau de développement. Les artisans ne vivent généralement pas de leur métier. Les différents corps de métiers identifiés sont les suivants : forgerons, menuisiers ébénistes, menuisiers métalliques, sculpteurs, potiers, puisatiers, vanniers, maçons.

Le manque de moyens et de formation est aussi un obstacle à la pratique de l'activité. Il en est de même pour la promotion des produits qui n'est pas encore effective.

L'organisation en corps de métiers et le recensement de tous les artisans de la Commune faciliteraient le développement de l'artisanat. La formation des responsables des centres artisanaux en gestion, la valorisation du secteur et des centres artisanaux par une sensibilisation et un appui en formation technique et financier des artisans boosterait le développement du secteur vu ses potentialités.

- **Tableau de synthèse des principales contraintes**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Solution</b>
➤ Manque de matériels adéquats	➤ Manque de moyens financiers	➤ Très faible production ➤ Faible revenu	➤ Acquisition de matériels de travail
➤ Manque d'organisation	➤ Manque de concertation	➤ Manque de visibilité du secteur ➤ Méconnaissance du secteur	➤ Structurer et organiser le secteur ➤ Valoriser les centres artisanaux ➤ Former les responsables des centres artisanaux et les artisans

### **VI.2.1.6. Tourisme**

Le tourisme est le parent pauvre de tous les secteurs d'activité de la Commune de Kartiack. Malgré l'existence de réelles potentialités et atouts comme les sites touristiques (Les Iles aux oiseaux) à Thiobon, le Siwaal (lieu de prière et séjour d'El Omar Tall) et la tombe d'Arfang Bassire Sonko à Bassire, la Commune ne dispose d'aucune infrastructure touristique. Ces potentialités culturelles qui se résument en la culture Diola (Boukout, danse des masques, coumpo, kassouss...) devraient être un facteur imminent pouvant développer le secteur.

Il faudrait donc beaucoup plus de considération par rapport à ce secteur en construisant des équipements d'hébergement pouvant accueillir des touristes surtout que la zone de Thiobon est assez bien fournie en partenaires étrangers pouvant toujours faire la promotion de cette destination. Il est aussi nécessaire pour la réalisation rapide de ce souhait que la Commune prévoit de l'espace pour la construction d'éventuelles infrastructures touristiques.

- **Tableau de synthèse des principales contraintes**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Solutions</b>
➤ Manque d'infrastructures touristiques	➤ Manque d'initiatives ➤ Contraintes sociales	➤ Manque de mouvement touristique ➤ Manque de visibilité de la potentialité existante	➤ Construction d'un campement touristique ➤ Valorisation du patrimoine culturel et des sites touristiques

### VI.2.1.7. Industries

Comme le tourisme et l'artisanat, l'industrie locale constituée de petites unités de savonnerie, de teinture et de fabrication d'huile de palme est un peu développée dans chaque village de la commune avec des moyens rudimentaires. L'existence des deux centres artisanaux de Thiobon et Bassire où il est prévu des activités de transformation devraient constituer un atout majeur pour le développement du secteur.

La transformation bénéficie d'importantes matières premières constituées de produits de cueillette « madd », « ditakh » etc. , de mangues et des agrumes. Cependant le secteur tarde à se développer du fait du manque de matériel, de moyen financier et de formation des acteurs. Il suffirait d'une valorisation des centres artisanaux et d'une meilleure organisation pour que ce secteur prenne de l'aile au bénéfice de toute la Commune. Il est à noter qu'avec ses multiples potentialités (fruits, légumes, produits ligneux et non ligneux), la petite industrie reprend timidement un certain développement avec des formations en transformation de fruits et légumes avec l'ONG delta et ITA au niveau des différents centres.

#### ▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Solution
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Manque d'infrastructures et de matérielles</li><li>➤ Manque de formations</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Manque de moyens financiers</li><li>➤ Absence de bailleurs de fonds</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Production très faible</li><li>➤ Un manque à gagner énorme</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Recherche de bailleurs de fonds</li><li>➤ Chercher des partenaires</li><li>➤ Former les acteurs du secteur</li></ul>

### VI.2.1.8. Mines

La commune de Kartiack regorge quelques carrières de gravions (Kartiack) et de sables (Thiobon). La gestion de ces carrières est du ressort des familles qui sont propriétaires des domaines où elles se trouvent. Leur exploitation est surtout accessible aux grandes sociétés détentrices de moyens constituant un manque à gagner pour la Commune.

Il est donc opportun qu'une sensibilisation soit faite envers les familles détentrices et les populations pour une meilleure exploitation de la ressource au bénéfice de la Commune (populations et conseil municipal) et des familles propriétaires. Cette gestion permettra d'avoir un œil sur l'exploitation et la préservation de l'environnement car l'autorité qu'est la Commune dispose d'une instance prenant en charge ce volet.

- **Tableau de synthèse des principales contraintes**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Solutions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Accès difficile</li> <li>➤ Exploitations difficile</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ mauvais état des pistes de production</li> <li>➤ faible accès aux mines</li> <li>➤ Réticence des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible rendement</li> <li>➤ Pas de bénéfices pour la population et la Commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ réhabilitation des pistes de production</li> <li>➤ concertation entre les populations</li> </ul>

### **VI.3. Secteurs d'Appui à la Production**

#### **VI.3.1. Commerce**

L'activité commerciale dans la commune de Kartiack est fortement liée à l'agriculture, la pêche et l'exploitation forestière. Les produits commercialisés proviennent généralement du secteur primaire.

La commercialisation des produits halieutiques ne devrait pas constituer un problème majeur car la demande est plus forte que l'offre. Mais ce que nous remarquons plus est que la zone enregistre des pénuries en poisson et autres produits halieutiques car ces derniers sont acheminés vers les grandes villes que sont Bignona et Ziguinchor où les prix sont probablement plus avantageux pour les commerçants et les pêcheurs.

Les autres productions agricoles et les produits forestiers (vin et huile de palme, produits de cueillette) sont surtout vendus aux « banabanas ».

Les productions fruitières et maraîchères sont encore confrontées à des problèmes d'écoulement. L'absence de structures relais chargées de collecter, stocker, conserver ou transformer les productions locales se fait de plus en plus sentir. La valorisation des centres de Bassire et Thiobon serait une solution, une alternative pour toute la commune. Toutes ces productions fruitières devraient converger vers la plateforme de Bignona qui se voudrait d'avoir une allure sous régionale pouvant développer le commerce en valorisant toutes nos ressources et potentialités. Par ailleurs, le mauvais état des pistes de production dans la Commune constitue un obstacle à l'écoulement des produits.

L'approvisionnement en denrées de première nécessité se fait à partir de boutiques installées dans la Commune. Malgré une tendance aux populations locales à s'intéresser au commerce, le secteur souffre d'un manque d'infrastructure. Aucun marché construit dans toute la commune, pas de marché hebdomadaire où d'espace aménagé pour le commerce. Et pourtant la Commune dispose de potentialités extraordinaire comme les produits halieutiques, les produits forestiers, les produits de l'agriculture et aussi des espaces pour la construction d'infrastructures.

▪ **Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
➤ Enclavement des zones de production	➤ Insuffisance/ ou mauvais état des pistes de production	➤ Pourrissement des produits ➤ difficulté d'écoulement des produits	➤ Construction de pistes de production
➤ Difficulté d'écoulement des produits	➤ Absence de marché dans la commune	➤ Faible visibilité des produits, lenteur dans l'écoulement des produits	➤ Construction de marché ➤ Mise e en place de marché hebdomadaire et de marché à bétail ➤ Construction de marché dans les villages
➤ Difficulté d'aménagement d'espace pour des marchés	➤ Réticence des populations	➤ Désordre des implantations	➤ Aménager des espaces pour des marchés
➤ Manque d'organisation	➤ Absence de structure ou de programmes d'accompagnement du secteur	➤ Anarchie sur les coûts des produits	➤ Organisation des commerçants en filières

### VI.3.2. Transports

La reconstruction de l'unique voie terrestre, la « boucle du Blouf » qui ouvre la Commune à l'extérieur est une nécessité. Cette route constitue un axe stratégique pour la zone, car elle facilite la circulation des personnes et des biens. La route traverse tous les villages de la Commune. Seul le village de Thiobon souffre de l'enclavement car la Boucle l'effleure à son extrémité. Les pistes à l'intérieur du village sont dans un très mauvais état et du coup un problème sérieux pour rallier le quai de pêche. Il est donc nécessaire de réhabiliter toutes ces pistes pour désenclaver ce village et surtout mieux valoriser le quai qui est d'un grand intérêt pour la Commune.

**Tableau 2: État des lieux du réseau routier de la commune**

Réseau routier	Longueur (km)
Linéaire de routes Bitumées	15
Linéaire de pistes de productions	31,27
Linéaire de pistes simples	121
<b>Total longueur</b>	<b>167,27</b>

Le niveau du transport routier est très sous développé et peu organisé. Que des véhicules de transport en commun sortant de Bignona assurent tous les jours le transport des passagers entre la commune et l'extérieur, et entre villages de la commune. Le transport intra communal est aussi assuré par des bicyclettes, des motocyclettes (Diakharta).

A l'intérieur des autres villages de la commune, il urge de réhabiliter plusieurs pistes pour un désenclavement et une meilleure circulation des personnes et des biens car il faudra bien sortir les productions de l'intérieur des villages vers la route principale.

Le transport fluvial est assuré par des pirogues qui relient la commune à d'autres comme celles de Djinaky (Ebinkine et Badiana), Kataba 1 et Diouloulou, à partir du village de Thiobon.

**Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
➤ Mauvais état des routes et insuffisances des pistes de production	➤ Construction mal faite	➤ Difficulté de mobilité des biens et des personnes	➤ Réhabilitation de la Boucle du Blouf ➤ Construction des pistes pour desservir les quartiers (Dianiack-Diongott, Diongott-Batighaloune, Batighaloune-Eléoul, Eléoul-Dianiack)
➤ Insuffisance et vétusté des moyens de transport	➤ Manque de moyens financiers	➤ Manque de fluidité dans le transport	➤ Renouvellement du parc automobile

### VI.3.3. Communications et télécommunications

Toute la Commune de Kartiack est raccordé au réseau téléphonique fixe et mobile de la SONATEL. Il est quand même à noter qu'à l'intérieur des villages, l'extension du réseau reste limitée à quelques foyers.

Malgré l'existence de plusieurs autres opérateurs dans la télécommunication comme Expresso et Orange, le réseau reste tout de même très instable et ne couvre pas toutes les poches de la Commune. Le réseau Tigo quant à lui est inexistant dans la Commune. Il urge donc d'améliorer la couverture en téléphonie mobile avec une extension du réseau.

L'internet étant aujourd'hui une nécessité avec les lycées, collèges et CEM, les structures de santé et nombres d'autres infrastructures pour la communication et la recherche, il devient donc primordial de doter à la Commune du réseau internet et la 3G.

Bien que les radios régionales, nationales et internationales soient captées en claire sur les bandes FM, la Commune de Kartiack ne dispose pas encore de sa propre radio communautaire lui permettant de véhiculer certaines informations. Il est donc important de tirer l'attention des élus pour la mise sur pieds d'une radio communautaire.

La commune de Kartiack ne dispose pas aussi de bureau de poste vu son potentiel humain, économique et social. Ces populations sont donc obligées de parcourir des distances jusqu'à Bignona commune afin de s'offrir ce service.

**Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
➤ Mauvaise qualité du réseau	➤ Insuffisance de l'extension	➤ Perturbation des communications téléphoniques	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Augmentation de la puissance des antennes relais existantes et installation d'autres antennes</li> <li>➤ Installation du réseau GSM et la 3G</li> </ul>
➤ L'accès aux services de la poste	➤ Absence de bureau de poste	➤ Pénibilité d'accès aux services	➤ Implantation d'un bureau de poste
➤ Inexistence de radio locale	➤ Manque d'organisation dans la télécommunication	➤ Difficulté de véhiculer les messages de sensibilisation	➤ Mise en place d'une radio communautaire

### VI.3.4.Énergies

Malgré certaines restrictions des autorités par rapport à l'exploitation de combustible, on assiste à la production de charbon de bois et de bois de chauffe, destinée à la consommation locale. La forte utilisation du bois, et surtout celle du charbon de bois contribue inéluctablement à une déforestation qui comporte des risques environnementaux majeurs susceptibles d'annihiler les fondements de toutes les activités concernant la préservation de l'environnement.

Toutefois, de plus en plus, dans certains villages et au niveau de certaines infrastructures sociales de base, ont fait recours à l'énergie solaire. Elle est d'autant plus importante car elle sert d'alternative pour les besoins d'éclairage public et dans les foyers et même d'économie et d'appui à l'allègement des travaux des femmes dans le maraîchage et autres.

Le réseau d'électricité est présent dans tous les villages de la Commune. Seul un problème d'extension se pose dans ces différents villages. Le cas se pose au village de Kartiack où une extension est nécessaire pour atteindre toute la population. A Dianki, le besoin se fait sentir aux quartiers de Badjilo, Kalefalet et Kabataga qui sont toujours dans l'obscurité. A Bassire, le besoin d'électricité se fait sentir aussi à Alinte, Djibeule (Barafaye, Firafire) et Mouyone. A Thiobon, il a été relevé la nécessité de la fourniture en électricité du quartier de Houbeubeu et surtout le quai de pêche pour prévoir d'éventuelles installations.

Bien que tous les villages bénéficient du réseau électrique, il est à noter la vétusté du matériel existant comme les poteaux qui supportent les fils électriques mettant en danger les populations riveraines. Il urge donc de renouveler tous ce matériel existant et passer à un renforcement.

**Tableau de synthèse des principales contraintes**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
➤ Déforestation	➤ Exploitation abusive des forêts	➤ Sécheresse ➤ Baisse des ressources forestières	➤ Sensibilisation des populations sur l'exploitation et la protection des forêts ➤ Aménagement de forêts communautaires
➤ Coût élevé de la technologie solaire	➤ Manque de moyens financiers	➤ Faible accès à l'énergie	➤ Faciliter l'accès à l'énergie aux ménages ➤ Extension des programmes d'électrification rurale à base de panneaux solaires dans toute la commune ➤ Extension de l'électricité dans tous les villages et quartiers de la Commune ➤ Réfection des infrastructures et matériels électriques de la Commune

### VI.3.5. Institutions financières

La Commune de Kariack ne dispose d'aucune institution financière pouvant servir de soutien aux populations locales voulant mener des activités génératrices de revenus.

Les institutions de microfinance devraient faciliter l'accès au crédit des populations qui remplissent toutes les conditions nécessaires à l'obtention de financement et aux conditions d'adhésion.

Mais l'éloignement de ces structures qui se trouvent pour la plupart à Bignona ou à Ziguinchor constitue le principal problème qui laisse toujours la population dans d'anciennes formes d'épargne qui reposent sur des tontines. Et pourtant, on identifie dans la Commune plusieurs GIE et groupement de femmes qui auraient pu développer leurs activités si ces structures étaient à leur portée. La commune dispose aussi d'énormes potentialités reposant sur d'importantes ressources naturelles et une population dynamique qui gagnerait avec l'implantation de ces structures.

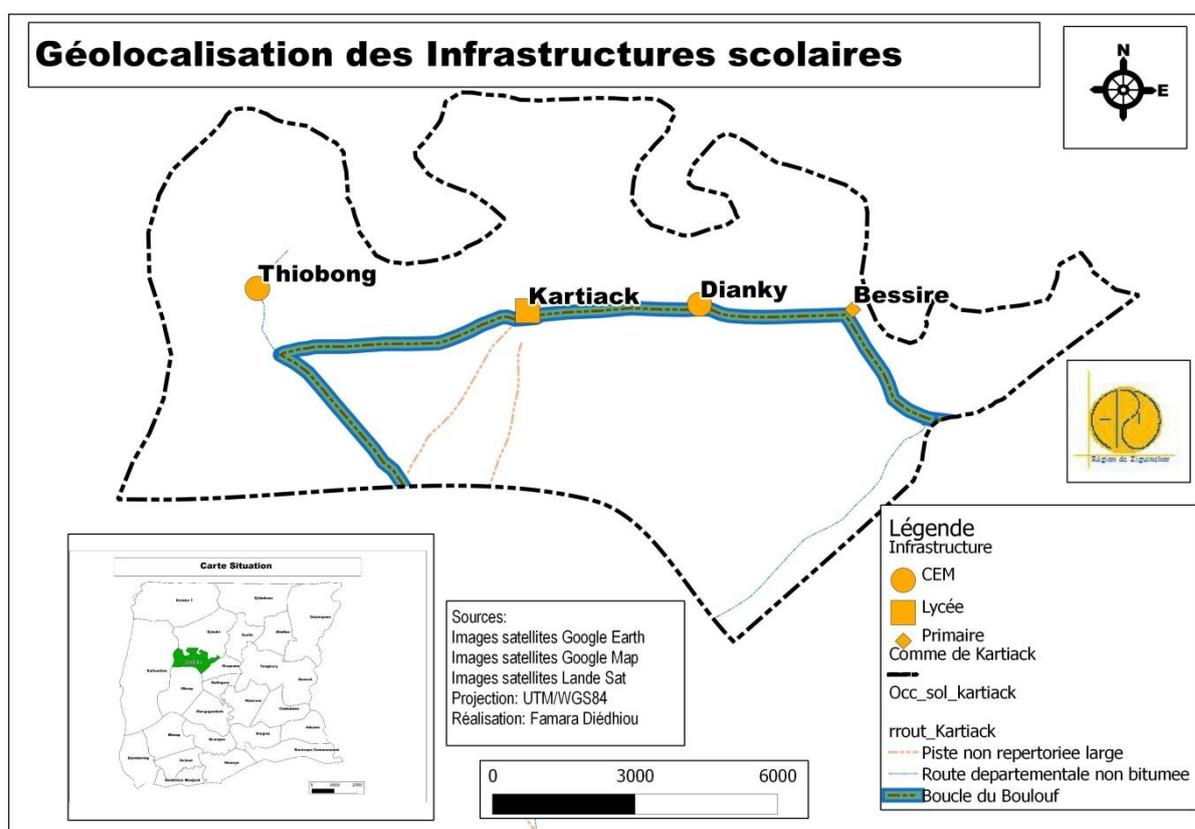
#### ▪ Tableau de synthèse des principales contraintes

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
➤ Inexistence de structures de microfinance dans la commune	➤ Activités économiques d'envergures peu valorisées	➤ Thésaurisation des ressources financières	➤ Valoriser les AGR ➤ Implantation d'institution de microfinance
➤ Condition d'accès au crédit difficile	➤ Exigence de garantie ➤ Taux d'intérêt élevé	➤ Difficultés de remboursement des prêts ➤ Limitation de l'accès au Crédit	➤ Baisse des taux d'intérêts

## VI.4. Secteurs Sociaux de Base

### VI.4.1. Éducation/Formation

L'éducation a toujours constitué un secteur prioritaire dans les politiques locales de développement. Elle contribue de façon déterminante à l'efficacité économique et à l'éveil des citoyens. Cependant pour que ce secteur joue pleinement son rôle il est nécessaire que les conditions minimales soient réunies en termes d'infrastructures, d'équipements et de matériels scolaires.



**Carte 3: les Infrastructures Scolaires de la Commune**

En effet, la Commune de Kartiack dispose d'une bonne couverture scolaire. Elle compte six écoles primaires dont deux à Kartiack et deux à Dianki, trois maternelles à Kartiack, Dianki et Bassire, une case des tout-petits à Thiobon où on peut ajouter une école franco arabe, un Daara, deux écoles arabe plus un CEM. Le village de kartiack, hormis ses écoles primaires et maternelles, abrite aussi un Lycée, une école franco arabe privée et deux écoles arabes. Un CEM est localisé à Dianki avec deux écoles arabes. Il existe aussi une école arabe à Bassire.

Les effectifs enregistrés dans les salles de classe sont acceptables selon les directeurs d'écoles de la Commune.

La commune est considérée comme l'une des plus dynamiques et est une des premières à abriter une école dans le Département, avec la création de celle de Bassire en 1929.

Tous les établissements scolaires sont opérationnels et fonctionnels. Ces nouvelles créations viennent régler la difficulté que vivent les élèves et les parents pour la tutelle à Thionck-Essyl, commune qui accueillait les collégiens en majorité.

En matière d'infrastructures, l'existant est relativement correct, en termes de quantité, comparé à ce qui peut être noté ailleurs, dans d'autres localités. Il faut cependant noter le déficit d'équipements. Cette situation limite considérablement la capacité d'accueil des établissements et, par conséquent, l'accès à l'école pour les enfants en âge de scolarisation.

Jusqu'à nos jours qu'en même, nous remarquons un TBS qui avoisine les 100% dans la Commune et un taux d'abandon qui est nul. Toutes les écoles élémentaires de la Commune disposent du cycle complet, par contre l'école maternelle de Dianki est toujours en abri provisoire. Le dynamisme du CODEC, des APE et des CGE est aussi un facteur très remarquable dans la Commune.

Quant au personnel pédagogique, comme partout ailleurs, il est essentiellement composé de maîtres contractuels, de volontaires et en nombre suffisant dans la Commune.

**Tableau 3: la situation scolaire actuelle de la commune**

VILLAGES	STRUCTURES	NBR E	NIVEAU FONCTIONNALITE	NIVEAU POLARISTION	APE ET CGE	PERSONNELS ENSEIGNANTS	POTENTIALITES
THIOBON	Case des Tout Petits	01	Fonctionnel	Thiobon	APE	01	Nombre important des tout petits.
KARTIACK	Ecole maternelle Kartiack	01	Fonctionnel	Kartiack	APE	03	
BASSIRE	Ecole maternelle Bassire	01	Fonctionnel	Bassire	APE	02	Nombre important d'enfants non inscrits
DIANKI	Ecole maternelle Khalilou CAMARA	01	Fonctionnel	Dianki	APE	04	
THIOBON	Ecole élémentaire Sécou Dianko DIEDHIOU	01	Fonctionnel	Thiobon	APE/CGE	13	
KARTIACK	Ecole élémentaire Almany BADJI	01	Fonctionnel	Kartiack	APE/CGE	07	

	Ecole élémentaire Lansana L. DIEDHIOU	01	Fonctionnel	Kartiack	APE/CG E	08		
DIANKI	Ecole élémentaire. Dianki 2	01	Fonctionnel	Dianki	APE/CG E	05		
	Ecole élémentaire Khalilou CAMARA	01	Fonctionnel	Dianki	APE/CG E	15		
BASSIRE	Ecole élémentaire Bassire	01	Fonctionnel	Bassire	APE/CG E	07		
THIOBON	Ecole Franco-arabe	01	Fonctionnel	Thiobon	APE/CG E	06		
KARTIACK	Ecole Franco-arabe privée	01	Fonctionnel	Kartiack	APE/CG E	02		
THIOBON	Dahra	01	Fonctionnel	Boulouf	APE/CG E	01		
THIOBON	Ecole Arabe	02	Fonctionnel	Thiobon	APE/CG E			
KARTIACK	Ecole Arabe	02	Fonctionnel	Kartiack	APE/CG E			
DIANKI	Ecole Arabe	02	Fonctionnel	Dianki	APE/CG E			
BASSIRE	Ecole Arabe	01	Fonctionnel	Bassire	APE/CG E			
COMMUNE	Ecole de Formation Professionnelle	00	<b>NÉANT</b>					Nombre important de personnes non alphabétisées en langues nationales
THIOBON	CEM	01	Fonctionnel	Thiobon	APE/CG E	22		
KARTIACK	Lycée	01	Fonctionnel	Communes Kartiack et Mlomp	APE/CG E			
DIANKI	CEM	01	Fonctionnel	Dianki	APE/CG E			

▪ **Tableau de synthèse des contraintes**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Solutions</b>
➤ Déficit de salles de classe	➤ Insuffisance de moyens financiers.	➤ Nombre important d'abris provisoires	➤ Construction de salles de classe.
➤ Peu d'écoles disposent de mur de clôture.	➤ Insuffisance de moyens financiers.	➤ Insécurité	➤ Construction de murs de clôture.
➤ Déficit d'équipement	➤ Insuffisance de moyens financiers.	➤ Conditions d'étude difficiles	➤ Renforcement de l'équipement.

#### VI.4.2. Santé et Action sociale

La commune de Kartiack dispose de nos jours d'une bonne couverture en structures de santé car tous les villages abritent chacun un poste de santé qui dépend du district sanitaire de Thionk Essyl (voir tableau des indicateurs de performance). Ces postes de santé sont gérés chacun par un infirmier chef de poste (ICP) aidé dans ses tâches par un personnel local composé essentiellement d'agents de santé communautaires (ASC) et matrones.

Ainsi, à Thiobon et Dianki, nous décomptons partout un ICP, deux ASC et deux matrones. A Kartiack, il y a un ICP, trois ASC et deux matrones, tandis qu'à Bassire, il y a un ICP, un ASC et une matrone.

Malgré cette bonne fourniture en infrastructure et personnel de santé, la commune souffre d'un véritable manque de moyens matériels et logistiques. Aucun poste ne dispose d'une ambulance médicalisée pour l'évacuation des malades. Certaines structures sont dans un état de délabrement avancé comme c'est le cas du mur de clôture du poste de Kartiack et du plafond du logement de l'ICP de Dianki. Il faut aussi noter que toutes les infrastructures existantes sont mal équipées surtout en ce qui concerne les maternités, et signaler que le manque de logement pour les ICP de Bassire, Kartiack et Thiobon ne leur permet pas d'être dans les meilleures conditions de travail.

Des comités de santé sont installés au niveau de chaque poste de santé depuis l'avènement de l'initiative de Bamako pour un meilleur fonctionnement et gestion de ces infrastructures.

**Tableau 4 : Les Indicateurs de Performance**

<b>Catégories professionnelle</b>	<b>OMS</b>	<b>SENEGAL (atteinte en 2007)</b>	<b>District Thionck Essyl</b>	<b>Commune de Karthiack</b>
Un infirmier	300 hbts	4 200hbts	2358,10526	1984
Une sage-femme	300 Femmes en âge de reproduction (FAR)	4 000hbts (920 FAR)	4480,4	980 maxi

Tableau 5: la situation sanitaire actuelle

Villages	Structures	Nbre	Niveau fonctionnalité	Personnels infirmiers	Comites de sante	Morbidité	Mortalité	Infrastructures et équipement
THIOBON	Poste de santé	01	Fonctionnel	ICP =01 ASC=02 Matrone= 02	CS	H.T.A Diarrhée Toux/Rhum Épi gastralgie	Cas rares	1. Maternité en abris provisoire non équipée; absence de logement ICP ; absence d'eau courante
KARTIACK	Poste de santé	01	Fonctionnel	ICP =01 ASC=03 Matrone= 02	CS	H.T.A Diarrhée Toux/Rhum Épi gastralgie	Cas rares	1. Maternité non équipée et sans latrines ; absence de logement ICP ; mur de clôture vétuste.
DIANKI	Poste de santé	01	Fonctionnel	ICP =01 ASC=02 Matrone= 02	CS	H.T.A Diarrhée Toux/Rhum Épi gastralgie	Cas rares	1. Maternité non équipée ; sans eau courante ; logement sans plafond.
	Maternité rurale	01	Fonctionnel	Les mêmes matrones				
BASSIRE	Poste de santé	01	Fonctionnel	ICP =01 ASC=01 Matrone= 01	CS	H.T.A Diarrhée Toux/Rhum Épi gastralgie	Cas rares	1. Maternité non équipée et sans latrines ; absence de logement ICP

▪ **Tableau de synthèse**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
➤ Manque de sage-femme dans toute la commune.	➤ Insuffisance de ressources financières et faible engagement de l'Etat.	➤ Surcharge du travail de l'ICP ; ➤ Accouchements non assistés.	➤ Recrutement assez suffisant de sages-femmes ;
➤ Absence de logements d'ICP.	➤ Insuffisance de ressources financières.	➤ Non-assistance à certains malades.	➤ Construction des logements d'ICP.
➤ Absence de moyens logistiques	➤ Faible engagement de l'Etat.	➤ Mobilité réduite des agents santé. ➤ Difficultés d'évacuer les malades.	➤ Doter les structures de santé de moyens logistiques. ➤ Doter la commune d'une ambulance.
➤ Maternité en abris provisoire.	➤ Insuffisance de ressources financières.	➤ Mauvaises conditions d'accouchement. ➤ Insécurité	➤ Construction d'une maternité équipée.

➤ Absence d'équipement.	➤ Lenteurs administratives.	➤ Mauvaises conditions d'accouchement.	➤ Equipement de la maternité.
➤ Vétusté du mur de clôture.	➤ Durée d'amortissement épuisée.	➤ Insécurité dans le poste de santé.	➤ Construction du mur de clôture.
➤ Déficit de latrines.	➤ Manque de moyens financiers	➤ Manque d'hygiène.	➤ Construction de latrines.

### V.4.3. Sport, Jeunesse, culture et loisirs

Le sport se limite au football avec des terrains non clôturés. Le plus souvent les rencontres se tiennent pendant l'hivernage « navétanes ». A cela s'ajoute-le manque d'équipements sportifs, l'absence d'aires de jeu permettant la pratique des autres disciplines sportives (basket-ball, hand-ball, volley-ball etc.).

Chaque ASC assure l'animation de son village à partir des troupes folkloriques et théâtrales. Mais faute d'infrastructures adéquates et d'organisations des acteurs autour d'un programme culturel bien planifié, les activités culturelles restent très peu développées dans la commune.

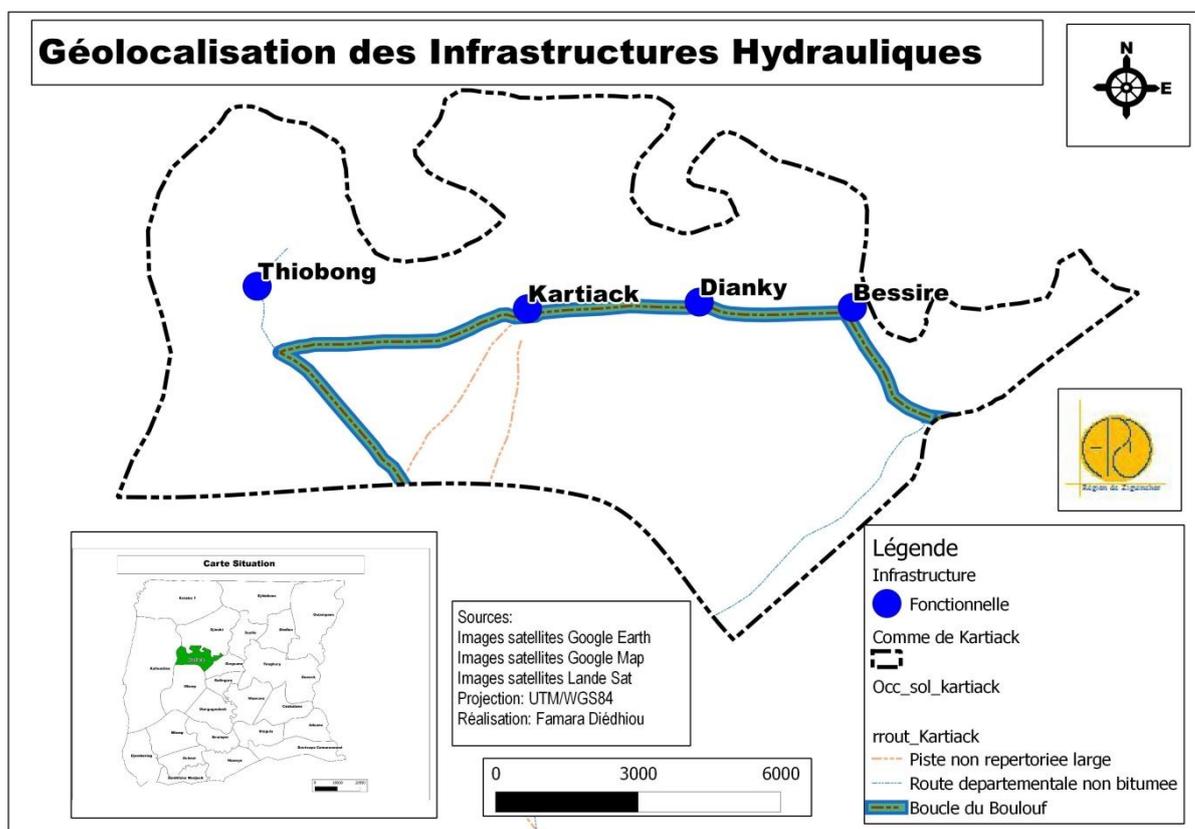
Il est donc important de construire des infrastructures sportives et culturelles dignes de ce nom pour prendre en considération les préoccupations des jeunes qui constituent même le future de la Commune.

#### ▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
➤ Déficit d'infrastructures et d'équipements sportifs adéquats	➤ Manque de moyens matériels et financiers	➤ Mal organisations des jeunes  ➤ Faibles activités sportives	➤ Aménagement et clôture de terrain de foot  ➤ Aménagements d'aires de jeu pour les autres sports
➤ Encadrement et formation en matière d'animation culturelle	➤ Absence d'initiatives de politique de promotion des activités culturelles	➤ Faibles activités d'animation culturelles	➤ Construction et équipement de foyers socio éducatifs

#### VI.4.4. Hydraulique

La Commune de Kartiack est l'une des communes la mieux fournie en infrastructures hydrauliques. Elle compte sept (7) forages dans son ensemble pour quatre villages répartis comme suit : deux à Bassire, deux à Dianki, deux à Thiobon et un à Kartiack.



**Carte 4 : les Infrastructures hydrauliques de la Commune**

On peut y décompter aussi plusieurs puits et puits forages jugés en quantité suffisante sur l'étendue de la Commune. Malgré ce grand potentiel, la Commune reste confrontée à plusieurs problèmes d'adduction d'eau potable à cause de la faiblesse du débit de pompage à Dianki ajoutée à la faiblesse de la nappe phréatique et à la petitesse du château d'eau. Ce problème est très récurrent sur l'ensemble des infrastructures hydrauliques de la commune d'où une interconnexion du réseau s'avère nécessaire pour une meilleure prise en charge des besoins des populations. Les forages les mieux fonctionnels sont localisés à Bassire (1) et à kartiack pouvant apporter un appui considérable aux autres infrastructures de la Commune qui sont d'un apport assez minime avec même la menace de la salinité.

Ces infrastructures sont gérées par des ASUFOR dont la fonctionnalité reste toujours à désirer par endroit vu le manque de formation des membres les constituant. Ainsi donc nous

remarquons des ASUFOR peu fonctionnelles à Bassire (1) et pas Fonctionnelles à Thiobon (2).

**Tableau 6 : Synthèse du diagnostic du secteur de l'hydraulique**

<b>Niveau de fonctionnalité des équipements et infrastructures existants (puits, puits-forages, forage, adduction d'eau potable)</b>					
Nombre	Eléments de diagnostique	Résultats et appréciations			
		Satisfaisant	Peu satisfaisant	Pas satisfaisant	Localisation
159	Puits	152	07	00	Bassire (12) Dianki (37) Kartiack (58) Thiobon (52)
08	Puits forage	Bassire (1) Kartiack (1) Dianki (1) Thiobon (1)	00	Bassire (1) Kartiack (1)	Bassire (2) Dianki (1) Kartiack (4) Thiobon (1)
07	Forage	Bassire (1) Dianki (0) Kartiack (1) Thiobon (0)	00	Bassire (1) Dianki (2) Thiobon (2)	Bassire (1) Dianki (2) Kartiack (2) Thiobon (2)
02	Adduction d'eau potable	Kartiack (1) Bassire (1)	00	Dianki (1) Thiobon (1)	Bassire (1) Dianki (1) Kartiack (1) Thiobon (1)
<b>Mode d'organisation du sous-secteur (ASUFOR)</b>					
Localités	Résultats et appréciations				
	Fonctionnel	Peu Fonctionnel	Pas Fonctionnel		
Kartiack	x				
Dianki	x				
Bassire		x			
Thiobon			x		

▪ **Tableau de synthèse des contraintes et hypothèses de solutions**

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions	Localisation
➤ Recule de la nappe	➤ Baises de la pluviométrie	➤ Difficulté d'alimentation en eau	➤ Recorder les ménages au réseau	Thiobon
➤ Salinité	➤ La sécheresse et mauvaise gestion des ouvrages		➤ Extension et densification du réseau	Kartiack Dans les quatre villages
➤ Non satisfaction	➤ Pas d'abreuvoir ➤ Assèchement	➤ Difficulté d'alimentation	➤ Installation des abreuvoirs	Dans les quatre

de la consommation agroalimentaire	des points d'eau	n en eau du bétail	dans la commune	villages
➤ Non satisfaction de la consommation domestique	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Coût élevé de l'abonnement et du m<sup>3</sup> d'eau (350 f CFA le m<sup>3</sup>).</li> <li>➤ Difficulté de prise en charge du fonctionnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible taux de consommation en eau potable</li> <li>➤ Maladie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Baisse du prix du m<sup>3</sup> d'eau</li> <li>➤ Extension et densification du réseau</li> </ul>	Dans les quatre villages

#### VI.4.5. Assainissement

Le niveau d'insalubrité des villages de la Commune reste très conséquent car il n'existe que des latrines traditionnelles et quelques latrines modernes qui sont en nombre très insuffisants. La plupart de ces latrines modernes sont installées avec l'avènement du programme PEPAM. Les eaux stagnantes et les ordures ménagères sont très mal gérées faute de canaux d'évacuation dans toute la commune. Les villages ne sont pas lotis ce qui rend difficile les branchements d'eau et d'électricité. Un Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols (POAS) et un Plan d'Assainissement seraient une solution pertinente aux problèmes d'assainissement de la Commune de Kartiack.

#### ▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pas de mode d'évacuation des eaux usées et ordures ménagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Absence de plan d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Maladies</li> <li>➤ Insalubrité partout dans le village</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Elaboration d'un plan d'assainissement dans la commune</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Absence d'équipement et infrastructure d'assainissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faute de moyens financiers, manque de sensibilisation sur la gestion des ordures déchets</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mauvaise gestion des ordures ménagères</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibilisation des populations</li> <li>➤ Doter les villages en équipements et infrastructures d'assainissement</li> </ul>

➤ Inexistence de systèmes de traitement des eaux usées et ordures ménagères	➤ Méconnaissance du système de traitement	➤ Pollution de l'environnement	➤ Formation /sensibilisation de la population en système de traitement et gestion des ordures ménagères
➤ Non satisfaction des besoins d'assainissement	➤ Manque de sensibilisation ➤ Méconnaissance du système de traitement		

#### VI.4.6. Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie

Aucun des villages de la commune n'est loti et aligné. D'une manière générale, l'occupation des villages s'est faite de façon spontanée. Le type d'habitat trouvé dans la plupart des villages de la Commune est le type semi-moderne, et moderne (murs en banco ou en dur et toiture en tôles de zinc) dispersé mais parfois aligné le long d'un axe principal. Ceci s'explique par la faiblesse des moyens des populations pour moderniser l'habitat.

Il faut noter que jusque-là, la Commune ne dispose d'aucun document de planification spatiale et cela compromet fortement les acquisitions de terrain pour des besoins de constructions publiques, mais aussi l'amélioration du cadre de vie des populations en termes de construction d'infrastructures d'assainissement.

La collectivité a donc le devoir de mettre en place ces outils qui sont les documents de planification spatiale pour ordonner l'occupation des sols permettant l'assainissement des localités et rendant le cadre de vie plus attractifs vu que les constructions modernes se développent très vite dans ces différents villages.

#### ▪ Tableau de synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Solutions
➤ Pas de document de planification dans 03 villages	➤ Défaut de sensibilisation ➤ Réticence de propriétaires terriens	➤ Mauvaise occupation de l'espace ➤ Difficultés d'accès à la terre	➤ Concertation de la population et du conseil municipal
➤ Absence de loyer de logements sociaux,	➤ Tradition et culture (hospitalité) ➤ Négligence	➤ Non respect des normes de construire	➤ Construction de logements sociaux ➤ Acquisition de

acquisition des terrains, autorisation de construire	➤ Faute de l'administration locale		permis de construire
➤ Pas d'espaces verts	➤ Agriculture ➤ Défaut de plan de lotissement	➤ Cadre de vie non attractif	➤ Plan de lotissement ➤ Mise en valeur des espaces verts
➤ Inondation	➤ Construction de la route (Boucle du Blouf)	➤ Inondation des maisons à proximité de la route	➤ Prévoir des canalisations ➤ Créer des ouvrages

### VI.5. Coopération décentralisée

La coopération décentralisée est assez représentée dans la Commune, mais à travers les villages de Thiobon et de Dianki. A Thiobon il s'agissait d'une association française (Visa Santé) qui intervenait dans le domaine de la santé. Ses réalisations y sont assez nombreuses. De nos jours, la coopération hollandaise avec Maadenhius y intervient dans l'éducation et la santé.

En ce qui concerne Dianki il s'agissait de la coopération Canadienne et Espagnole qui appuyaient le village dans les domaines de l'éducation et de l'Agriculture.

La commune à travers le conseil municipale, en tant que porte d'entrée de la collectivité locale gagnerait à mieux harmoniser les interventions dans son territoire en promouvant un certain dialogue avec les villages bénéficiaires pour une meilleure intervention de ces dernières dans la Commune assurant un équilibre dans l'implantation des infrastructures.

### VI.6. Paix et cohésion sociale

Les différents problèmes identifiés dans la Commune de Kartiack sont surtout ceux entre éleveurs et agriculteurs. Ils sont causés par la divagation des animaux qui détruisent très souvent les cultures. Un autre problème non moins important est celui de type foncier pour des intérêts communautaires.

En effet, les familles ou propriétaires terriens sont très souvent réticents quand il s'agit de céder un terrain pour l'intérêt publique.

Le traçage d'un parcours de bétail et l'instauration d'un dialogue social seraient des solutions pour une meilleure cohésion sociale dans la Commune.

## VI.7. Dynamique organisationnelle

### VI.7.1. Les groupements de promotion féminine (GPF)

- La Commune compte quatorze (14) Groupements de Promotion Féminine affiliés à la FGPF (régionale) bénéficiant de l'encadrement du Service Départemental du Développement Communautaire.

**Tableau 7:** GPF de la commune

Bessir	Dianki	Kartiack	Thiobon
Urokaal	Maimouna kane	Thiaynis	CD Kafone
Aseek Aroka	Diamone	Syndicat	Anghandara
Diaraye Badiane	Djirendiakine	OMS Diatoungone	
	Soforaal		
	Afemka		
	Assalani		

D'une manière générale ils constituent les principales entités qui œuvrent pour le bien être des femmes. Ils interviennent le plus souvent dans le domaine du maraîchage, de la teinture, de la transformation, de la savonnerie et la poterie. Le mode de financement est acquis à partir des contributions de ses membres, des subventions de partenaires régionaux et nationaux, mais aussi des profits tirés des activités génératrices de revenus.

Ils sont souvent constitués de femmes âgées de 25 ans et plus, mariées comme célibataires et ressortissant d'un même quartier ou d'un même village. Ce sont des groupements dont la taille dépend de la grandeur du village ou du quartier (25 à plus de 100 femmes).

#### ▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
➤ Déficit de moyens d'allègement des travaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Manque d'appui financier</li> <li>➤ Mauvaises gestion des équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conditions de travail difficiles</li> <li>➤ Perte de temps dans les travaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Dotations d'équipements et de matériels pour le développement des AGR</li> </ul>

➤ Déficit d'encadrement et de formation	➤ Absence de politique de prise en charge	➤ Faible productivité	➤ Renforcement des capacités

### VI.7.2. Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE)

A l'échelle de la commune, il existe toute une gamme d'organisations (GIE de quartiers, de jeunes, de femmes, de corporation) aux ambitions parfois convergentes mais au fonctionnement divergent.

Les groupements émergent généralement des quartiers. L'effectif d'un GIE est variable pouvant aller jusqu'à 25 membres voire même plus. Le mode d'adhésion est flexible. Il se fait le plus souvent par affinité ou par appartenance à la même famille. Les deux genres sont généralement présents mais avec une prédominance masculine.

Les groupements au-delà de l'entraide, l'objectif visé est souvent la recherche du profit à travers les activités génératrices de revenus et le développement de leur terroir. Les domaines d'intervention sont aussi divers que variés et concernent le maraîchage, l'arboriculture, la transformation, la teinture et le petit commerce.

Les financements sont acquis à partir d'un fond constitué par les membres du groupement à travers des cotisations ou par un appui financier provenant d'apport extérieur sous forme de prêt remboursable ou non remboursable.

Toutefois, en dépit de leur dynamisme et du rôle important qu'ils jouent, ces organisations connaissent des difficultés qui limitent considérablement leurs activités comme le déficit de formation, de moyens financiers, d'équipements et de matériels.

#### ▪ Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
➤ Difficultés d'exercer les activités (teinture, transformation etc)	➤ Manque de moyens financiers et matériels	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réduction du pouvoir d'achat</li> <li>➤ Perte de revenus et de produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Construction et équipement de locaux</li> <li>➤ Appui des partenaires pour le financement des activités</li> </ul>

➤ Difficultés d'écoulement des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Absence de marchés fonctionnels</li> <li>➤ Non planification de la production</li> </ul>	➤ Perte de revenus et de produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Création de marché hebdomadaire</li> <li>➤ Organisation des producteurs en fédération</li> </ul>
---	---	-----------------------------------	---

### VI.7.3. Les associations religieuses

La commune de Kartiack compte huit (08) associations religieuses. Chaque village est organisé à travers ses Dahira, comités de Gamou, Communauté Catholique et autres associations de cultes. L'importance de l'effectif de ces associations est variable selon les localités de la Commune.

Tous les genres sont représentés et regroupent aussi bien les populations des villages restées sur place que celles vivant à l'extérieur du terroir.

Les associations interviennent généralement dans l'organisation de manifestations religieuses (Gamou), entre autre la construction, la gestion et la préservation des lieux de cultes. En même temps elles s'associent dans les actions et événements des villages.

Elles financent les activités à partir des cotisations des membres et des subventions reçues de tierces personnes et de bonnes volontés. Avec une importante contribution des ressortissants de la diaspora.

### Synthèse des contraintes et des hypothèses de solutions

Contraintes	Causes	Conséquences	Hypothèse de solutions
➤ Manque de moyens financiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Difficulté de collecte des cotisations</li> <li>➤ Absence de partenaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Entretien difficile des lieux de cultes (mosquées, chapelles etc)</li> <li>➤ Désorganisation des associations religieuses</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cotisations régulières (tous les ressortissants)</li> <li>➤ Développement d'activités génératrices de revenus</li> </ul>

#### **VI.7.4. Les Associations Sportives et Culturelles (ASC)**

La commune compte quatre associations sportives culturelles. Chaque village est organisé à travers ses jeunes en ASC. L'importance de l'effectif des membres pour une ASC donnée dépend de la grandeur du village c'est-à-dire de sa population. L'effectif pour chaque ASC dépasse largement les 100 membres. Ces ASC œuvrent au développement de leurs villages et à l'unité des populations villageoises, cela à travers le sport et la culture. Au niveau de chaque village il existe à l'intérieur des quartiers une association pour mener des actions d'investissement humain ou d'appui aux travaux champêtres et rizières.

Il faut noter que ces ASC manquent considérablement d'appui pour mener à bien leurs activités.

#### **VI.7.5. Autres associations de développement communautaire**

La Commune compte plusieurs associations paysannes à vocation socio-économique, parmi lesquelles nous notons les **Congrès** (BLOUF, JIMUTEN, GOPEC), les APE et la FGPF.

Les relations entre les acteurs sont dans une large mesure complémentaires, les domaines ou axes d'intervention étant variés même si l'on note des chevauchements ou des surcharges, les cibles étant parfois identiques. Les populations se trouvent, par conséquent, assez sollicitées, surtout les leaders. Ces associations jouent un rôle important dans la Commune. Elles permettent de trouver des réponses collectives aux problèmes individuels des populations. Il est cependant un acteur particulier au sein de chaque village, comme du reste dans tous les villages du Blouf, qui se singularise par son dynamisme et par son organisation. Il s'agit du Congrès.

**Le Congrès** est une association villageoise (disposant d'un statut juridique) de développement intervenant dans tous les secteurs de la vie socio-économique de la population. Il regroupe l'ensemble des habitants, résidents et ressortissants. Il dispose d'une Assemblée Générale qui se réunit une fois par année ou en cas de besoin (de façon extraordinaire). Il est dirigé par un bureau exécutif élu lors de l'Assemblée Générale. Le bureau se réunit périodiquement. Le congrès est structuré en sections dont le village en constitue la section locale. La création d'une section dépend du nombre de ressortissants du village dans une localité (ville en général). La cotisation des membres est la principale source de revenu du Congrès. Le montant est annuel et, selon le village, il est fixé en fonction de critères dont : le

statut (travailleur, chômeur, étudiant, élève), l'âge, le sexe et parfois la section. Dans certains villages, le montant est annuel et est défini par section qui, à son tour, fixe la proportion qui revient à chaque membre (cas de Thiobon).

Les **APE** constituent un appui essentiel pour le conseil municipal dans la prise en charge de certaines préoccupations scolaires, telles que la construction et l'équipement de salles de classe, de latrines, la réhabilitation de salles de classes, aussi bien que la dotation de fournitures scolaires.

Le comité local de concertation des organisations des producteurs (**CLCOP**) mis en place par l'ANCAR est très actif dans la commune. Il s'agit d'un cadre qui œuvre pour une meilleure intégration aux politiques et programmes de développement local des populations.

Il existe également des organisations inter villageoises (les CIVD notamment) qui s'investissent autant pour le développement de la Commune.

Les relations entre les différents acteurs sont largement dominées par l'appui institutionnel, pédagogique ou financier de la part des intervenants extérieurs, qu'ils soient régionaux ou nationaux.

▪ **Synthèse des contraintes et solutions**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Hypothèse de solutions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Difficultés de mener les activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Manque de moyens financiers, d'infrastructures et d'équipements</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible prise en charge des préoccupations des acteurs à la base</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Appui de partenaires nationaux et internationaux</li> <li>➤ Développer le partenariat dans le cadre de la coopération décentralisée</li> <li>➤ Acquisition de locaux fonctionnels</li> </ul>

**VI.7.6 Les organismes d'appui au développement (ONG, Projet ou Programme de l'Etat)**

Les organismes d'appui au développement sont assez nombreux à intervenir dans la Commune de Kartiack. Nous avons l'exemple d'USAID, La Coopération-Espagnole, ENDA, la

CARITAS, l'UNICEF, le PAM, VISA. Parmi les programmes de l'Etat, nous avons le PNDL, PGP-USAID, PAEBCA, PDLBG-KFW.

En collaboration avec la municipalité, ces projets et programmes interviennent pour la plupart dans les domaines de l'éducation, l'hydraulique, l'agriculture, la gouvernance locale etc.

L'existence des projets et programmes bénéficie de la présence d'une importante ressource humaine assez instruite, facilitant l'appropriation des actions par les populations locales.

## **VI.8. Gouvernance Local**

### **VI.8.1. Diagnostic institutionnel du Conseil municipal**

Le Conseil Municipal est constitué par des personnes physiques (hommes et femmes) appelées conseillers ou conseillères, élus pour un mandat de cinq (5) ans. Il est constitué de dix-huit (18) femmes sur les 40 élus municipaux d'où une certaine parité. La moyenne d'âge des élus municipaux est de quarante (40) ans, ce qui nous pousse à dire que le conseil est fortement représenté par la jeunesse capable de réfléchir et de porter le développement de sa propre localité.

Le niveau d'instruction des membres du conseil est jugé très acceptable car plus de la moitié a atteint un niveau secondaire.

Malgré son organisation, le conseil municipal de Kartiack connaît pas mal de difficultés dans son fonctionnement. En effet, c'est la commission domaniale qui fonctionne de manière régulière ; elle est régulièrement interpellée pour des prospections dans le cadre des affectations de parcelles ou de règlement de conflits fonciers entre les populations.

Les moyens matériels du conseil municipal se résument à un véhicule de fonction, une photocopieuse et un ordinateur.

La Commune n'est pas bien dotée sur le plan financier, ses ressources proviennent, pour l'essentiel des fonds de dotation et de concours versés par l'Etat. A côté de ces fonds, la Commune perçoit de faibles recettes locales. Il s'agit des amendes correctionnelles et les produits de l'exploitation des actes d'état civil. Cette situation traduit une faible capacité financière de la Commune.

#### **• Tableau de synthèse des potentialités et contraintes**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Hypothèse de solutions</b>
- Faibles ressources	- Non recouvrem	- Faiblesse des investisseme	-Sensibilisation pour le recouvrement de la taxe

financières	ent de la taxe municipale	nts de la Commune	municipale -Concertation avec les autres Communes de l'arrondissement pour le recouvrement des permis de stationnement
- Non fonctionnalité des commissions techniques du Conseil Municipal	- Manque de formation des conseillers	- Faible de prise en charge des compétences transférées	-Formation des conseillers

### VI.8.2. LE CADRE DE CONCERTATION

Comme décrit sur l'article premier de son statut, il est créé au sein de la Collectivité Locale (CL) un Cadre de Concertation (CC) qui sera chargé d'aider celle-ci dans son travail de diffusion de l'information, de faire participer les populations dans l'évolution de leur cadre de vie en fonction de leurs besoins.

Le rôle principal du CC est un rôle d'animation afin que les propositions d'actions souhaitées par la population trouvent un consensus avant d'être examinées au sein du Conseil qui est seul habilité pour engager la Collectivité.

Il a pour mission de :

- Assister le Conseil de la CL dans la définition des actions demandées par la population ;
- Assister le conseil municipal dans la définition et l'analyse des actions de développement pour les populations ;
- Orienter le conseil de la CL dans la prise de certaines décisions ;
- Rendre compte aux populations des décisions prises par le conseil ;
- Participer à l'élaboration du budget participatif ;
- Participer au suivi de l'exécution du budget participatif ;
- Faciliter le contrôle citoyen ;
- Développer un contrôle citoyen dans la gestion des affaires publiques locales ;
- Assister les populations dans le contrôle de l'action du conseil local.

Il est composé des organes suivants :

- Une Assemblée Générale constituée de l'ensemble des membres du CC ;
- Un Bureau constitué de :
  - 1 Président
  - 1 Secrétaire
  - 1 Secrétaire adjoint chargé de l'organisation
  - 6 Présidents de Comités :
    - Accès aux Services Sociaux de Base (ASSB) ;
    - Filières et Activités Génératrices de Revenus (FAGR) ;
    - Environnement et Gestion des Ressources Naturelles (E/GRN) ;
    - Communication, Animation, Formation (CAF) ;
    - Paix et Gestion des Conflits (PGC) ;
    - Coopération Décentralisée (CD).

Le cadre de concertation de la Commune de Kartiack est composé de cinquante (50) personnes dont onze (11) femmes soit 22% des membres. La moyenne d'âge est à peu près de quarante cinq (45) ans avec une nette prédominance de membres ayant fait le cycle secondaire. Nous pouvons donc noter que c'est une population très instruite et ayant la capacité de porter son propre développement.

### **VI.8.3. LES SERVICES DECONCENTRES**

#### **Le Centre d'Appui au Développement Local (CADL)**

L'Etat a mis sur pied un certain nombre d'institutions pour mieux conduire le processus de décentralisation vers les résultats escomptés. Parmi elles, les Centres d'Expansion Rurale Polyvalents (CERP) mis en place en 1960.. C'est à partir de 2005 que les CADL, jadis CERP, sont appelés à jouer un rôle décisif dans leurs missions. Ils deviennent alors des cellules d'appui conseil et technique. Premiers partenaires des communes, ils sont chargés entre autres :

- d'encadrer les conseils municipaux dans l'élaboration et l'exécution des actions de développement local en collaboration avec les autres partenaires de la commune ;
- d'aider à mettre en exécution les directives relatives aux actions ;
- d'aider à exploiter les ressources du terroir ;

- de participer aux renforcements de capacité des élus et des organisations communautaires de base (OCB) pour une meilleure prise en charge des compétences transférées et des actions de développement.

C'est de ces missions que s'est inspiré le CADL de Tendouck, qui s'investit de son mieux pour susciter et accompagner les efforts de développement des collectivités locales de sa tutelle.

Tout de même, le personnel du CADL de Tendouck est très réduit. Il est composé de trois agents :

- le chef du centre, technicien en génie rural ;
- Un agent technique des Eaux et Forêts (le chef de brigade);
- Un agent technique d'élevage.

### **Principale contrainte et hypothèses de solutions**

<b>Contraintes</b>	<b>Causes</b>	<b>Conséquences</b>	<b>Hypothèse de solutions</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Conditions de travail difficiles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Vétusté des locaux</li> <li>➤ Manque de bureaux et magasin</li> <li>➤ Absence d'équipement</li> <li>➤ Matériel roulant vieillissant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Découragement</li> <li>➤ Mauvais résultats dans le service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réhabilitation des bâtiments du CADL de Tendouck</li> <li>➤ Construction et équipement d'un bureau et d'un magasin</li> <li>➤ Equipement du CADL en mobiliers (bureaux, armoires, chaises)</li> <li>➤ Acquisition d'ordinateurs</li> </ul>

### **La Sous Préfecture**

La Sous Préfecture est dirigé par un Sous Préfet. Il est le représentant de l'Etat et veille à la sauvegarde des intérêts nationaux, au respect des lois. Depuis Janvier 1997, la plupart des contrôles de l'administration centrale ont été convertis en contrôles de légalité à posteriori, à l'exception de certains actes comme le budget qui doit être soumis à l'approbation préalable du représentant de l'Etat. Il encadre et appui les élus locaux pour une meilleure appropriation des compétences transférées.

## VII.PLANIFICATION DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT

### VII.1. Vision de développement de la commune

*Faire de la Commune de Kariack un pôle de développement socio économique émergent axé sur la préservation et la valorisation de ses ressources naturelles, tout en renforçant son secteur productif et d'appui à la production.*

### VII.2. Les objectifs de développement

Les différents objectifs de développement sont les situations socio-économiques désirés pour tendre vers le développement économique, social, éducatif, culturel. Leur atteinte passe par la mise en œuvre de stratégies ou politiques sectorielles. A l'issue de l'analyse de la situation de la commune, les objectifs suivants ont été définis.

#### AGRICULTURE

##### ❖ Améliorer les rendements

-  Protéger les terres de vallées contre la salinisation
-  Moderniser l'agriculture
-  Organiser le secteur

#### ELEVAGE

##### ❖ Développer l'élevage

-  Faciliter l'accès du bétail à l'eau
-  Organiser la filière
-  Lutter contre la divagation des animaux
-  Améliorer la race
- 

#### AGROFORESTERIE

##### ❖ Contribuer à l'amélioration des revenus des populations tout en protégeant la forêt

-  Restaurer et protéger la forêt

#### PECHE

### ❖ **Promouvoir la pêche**

- ✚ Faciliter l'écoulement des produits halieutiques
- ✚ Construction d'équipements adéquats pour la pêche
- ✚ Contrôler la pratique de la pêche
- ✚ Restaurer l'écosystème aquatique

## **ARTISANAT**

### ❖ **Promouvoir l'artisanat dans la commune**

- ✚ Développer les activités artisanales
- ✚ Disposer d'infrastructures équipées et adaptées

## **TOURISME ET CULTURE**

### ❖ **Développer le tourisme**

- ✚ Promouvoir la destination
- ✚ Construire des infrastructures touristiques
- ✚ Valoriser le potentiel culturel local

## **INDUSTRIE ET MINES**

### ❖ **Rendre le secteur performant et plus productif**

- ✚ Valoriser les produits locaux
- ✚ Valoriser les carrières de la Commune

## **COMMERCE**

### ❖ **Favoriser le développement d'activités commerciales**

- ✚ Faciliter l'écoulement des productions agricoles et forestières

## **TRANSPORTS**

### ❖ **Faciliter la circulation des personnes et des biens**

- ✚ Faciliter la circulation à l'intérieur de la commune

## TELECOMMUNICATIONS

### ❖ **Faciliter la communication à l'intérieur et avec l'extérieur**

- ✚ Promouvoir les Technologies de l'information et de la Communication

## ENERGIE

### ❖ **Rendre l'énergie accessible à tous**

- ✚ Améliorer la couverture électrique dans la commune
- ✚ Lutter contre l'exploitation abusive des ressources forestières et énergétiques

## EDUCATION / FORMATION

### ❖ **Améliorer les conditions d'apprentissage**

- ✚ Renforcer les infrastructures existantes
- ✚ Faciliter l'accès à la formation professionnelle

## SANTE ET ACTION SOCIALE

### ❖ **Améliorer la couverture sanitaire**

- ✚ Renforcer le personnel qualifié
- ✚ Mettre en place des infrastructures modernes et équipées

## JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

### ❖ **Créer les conditions d'épanouissement de la jeunesse**

- ✚ Assurer l'épanouissement de jeunesse

## **HYDRAULIQUE**

### **❖ Rendre l'eau potable accessible à tous**

 Rendre les infrastructures plus performantes

 Améliorer la gestion

## **HYGIENE ET ASSAINISSEMENT**

### **❖ Améliorer le cadre de vie**

 Assainir la Commune

 Améliorer l'hygiène dans les ménages

## **URBANISME ET HABITAT**

### **❖ Organiser l'occupation de l'espace et améliorer le cadre de vie**

 Disposer d'instruments de gestion de l'espace

## **PAIX ET COHESION SOCIALE**

### **❖ Promouvoir la paix**

 Renforcer la cohésion sociale

## **PROMOTION FEMININE**

### **❖ Améliorer les conditions des femmes**

 Renforcer les capacités des femmes

 Alléger les conditions de travail des femmes

## **GOUVERNANCE LOCALE**

### **❖ Promouvoir une gestion efficace des affaires locales**

 Améliorer les conditions de travail des élus et du personnel municipal

 Renforcer les capacités du Conseil Municipal

 Renforcer la participation citoyenne à la base

### VII.3. Programmes d'actions

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Agriculture	<b>Objectif Sectoriel: Améliorer les rendements</b>											
	Protéger les terres de vallées contre la salinisation	Construction de digues anti sel et de digues de retenue d'eau avec ouvrages	Commune	6		Commune, PAM	X	X	X	X	X	X
	Organiser le secteur	Constitution d'une coopérative d'agriculteurs	Commune	1	200 000	Commune, services techniques	X					
		Mise en place d'un parcours de bétail et sensibilisation des populations	Commune	4	800 000	Commune, Populations						X
	Moderniser l'agriculture	Sensibilisation des producteurs sur les avantages liés au remembrement des terres	Commune	6	1 200 000	Commune, services techniques	X	X	X	X	X	X
		Acquisition d'un motoculteur	Commune	1	15 000 000	Commune	X					
		Aménagement de vallées	Commune				X	X	X	X	X	X
		Facilitation de l'accès au financement pour les producteurs	Commune				X					
		Sensibilisation pour l'acceptation des intrants à haut rendement	Commune			Commune	X	X	X	X	X	X
		Aménagement d'une ferme agricole	Commune	1		Commune, Partenaires						X
	Faciliter l'accès aux îlots	Acquisition d'une pirogue motorisée	Thiobon	1	4 000 000	Commune, Partenaires, Populations		X				

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
<b>Objectif Sectoriel : Développer l'élevage</b>												
<b>Elevage</b>	Faciliter l'accès du bétail à l'eau	Mise en place d'équipements moderne : Abreuvoirs	Commune	4	4 000 000	Etat, Commune	X	X	X	X		
	Organiser la filière	Créer une coopérative d'éleveurs	Commune	1	200 000	Commune, services techniques, partenaires	X					
		Création d'un cadre de concertation entre éleveurs et agriculteurs	Commune			Commune, services techniques, partenaires	X					
	Lutter contre la divagation des animaux	Création de zones de pâturage et de parcours de bétail	Commune			Commune						X
	Améliorer la race	Pratique de l'élevage de la volaille	Commune			Population, services techniques	X	X	X	X	X	X
		Amélioration du patrimoine génétique des races locales (insémination artificielle, croisement...)	Commune			Population, services techniques	X	X	X	X	X	X
	Moderniser le secteur	Construction d'un abattoir moderne	Kartiack	1	20 000 000	Population, services techniques, partenaires					X	
		Dotation de ruches et formation des acteurs en apiculture	Commune		400 000	Population, services techniques, partenaires	X	X	X	X	X	X

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Agroforesterie	<b>Objectif Sectoriel : Contribuer à l'amélioration des revenus des populations tout en protégeant la forêt</b>											
	Restaurer et protéger la forêt	Sensibilisation et lutte contre les feux de brousse	Commune		200 000	Commune, populations, services techniques	X					
		Gestion rationnelle des ressources naturelles et de l'environnement par la mise en place d'un plan d'aménagement forestier et la mise en place d'un comité de vigilance	Commune			Commune, populations, services techniques	X	X	X	X	X	X
		Implantation des pépinières forestières	Commune			Commune, Population, services techniques	X	X	X			
		Mise en place de Pare feux	Commune			Population	X					
Pêche	<b>Objectif sectoriel : Promouvoir la pêche</b>											
	Faciliter l'écoulement des produits halieutiques	Création d'un marché au poisson	Kartiack	1	7 000 000	Commune, Partenaires						X
		Harmonisation et Contrôle des prix de la ressource	Commune	1	200 000	Commune, Partenaires			X			
		Construction de chambre froide	Thiobon	1	9 000 000	Commune, Partenaires					X	
		Aménagement de quais de pêche	Kartiack Dianki Bassire	3		Commune, populations, services techniques						X
Contrôler la pratique de la pêche	Respect du maillage des filets de pêche	Commune			Commune, populations, services techniques	X						

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pêche (suite & fin)	<b>Objectif sectoriel : Promouvoir la pêche</b>											
	Contrôler la pratique de la pêche	Elimination systématique du mono filament	Commune			Commune, populations, services techniques	X					
	Restaurer l'écosystème aquatique	Création d'une aire de reproduction	Commune	1		Commune, populations, services techniques		X				
		Mise en place d'étangs piscicoles	Commune	4	1 200 000	Commune, Partenaires	X	X	X	X	X	X
		Formation et pratique de l'ostréiculture	Commune	1		Commune, Partenaires	X					
Financement d'un plan de formation pour les acteurs de la pêche		Commune	1	400 000	Commune, populations, services techniques	X						
Artisanat	<b>Objectif sectoriel : Promouvoir l'artisanat dans la commune</b>											
	Disposer d'infrastructures équipées et adaptées	renforcement du matériel de travail existant	Bassire Thiobon	1	2 000 000	Commune, populations, partenaires		X				
		Mise en place d'une coopérative d'artisans	Commune	1	200 000	Commune	X					
		Valorisation des centres artisanaux Par des sessions de sensibilisation	Bassire Thiobon	2	600 000	Commune, populations, partenaires	x					
Formation des responsables des centres artisanaux et les artisans en : gestion, teinture, transformation de produits.		Commune			Commune, Partenaires	X						

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Tourisme	<b>Objectif sectoriel : Développer le tourisme et la culture</b>											
	Promouvoir la destination	Construction d'un campement villageois	Commune	1		Commune, populations, partenaires			X			
		Valorisation le potentiel culturel local par la mise en place de brochures publicitaires et des sessions de sensibilisation	Commune			Commune, populations	X	X	X	X	X	X
Industries et mines	<b>Objectif sectoriel : Rendre le secteur performant et plus productif</b>											
	Valoriser les produits locaux	Financement des petites unités de transformation	Commune			Commune, partenaires	X	X	X	X	X	X
		Formation des acteurs du secteur en gestion et en transformation des produits locaux	Commune			Services techniques, partenaires	X	X	X	X	X	X
	Valoriser les carrières de la Commune	Réhabilitation des pistes de production pour accéder aux carrières	Kartiack, bassire, Thiobon, Dianki			Commune, Etat						X
		Rencontre périodique entre les populations et le conseil municipal pour la gestion des mines	Commune			Commune, populations, services techniques	X					
Commerce	<b>Objectif sectoriel : Favoriser le développement d'activités commerciales</b>											
	Faciliter l'écoulement des productions agricoles et forestières	Construction d'un marché	Commune	1	28 000 000	Commune, partenaires			X			
		Mise en place d'un marché hebdomadaire et d'un marché à bétail	Commune	1	7 000 000	Commune, populations partenaires				X		
		Organiser les commerçants de la commune en filière	Commune		300 000	Commune, populations partenaires	X					

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Transport	<b>Objectif sectoriel : Faciliter la circulation des personnes et des biens</b>											
	Faciliter la circulation à l'intérieur de la commune	Réhabilitation de la Boucle du Blouf	Commune			Etat, Commune	X					
		Construction de pistes pour desservir les quartiers (Dianiack-Diongott, Diantoumboune-Batighaloune, Batighaloune-Eléoul, Eléoul-Dianiack)	Partenaires, Etat						X			
		Réhabilitation de toutes les pistes reliant les infrastructures de la Commune à la boucle du Blouf (mairie, Poste de santé kartiack, Quai de pêche Thibon)	Partenaires, Etat					X				
Télécommunications	<b>Objectif sectoriel : Faciliter la communication à l'intérieur et avec l'extérieur</b>											
	Promouvoir les Technologies de l'information et de la Communication	Augmentation de la puissance des antennes relais existantes et installation d'autres antennes	Commune			SONATEL, Opérateur	X					
		Installation du réseau GSM et la 3G	Commune			SONATEL, Opérateur	X					
		Implantation d'un bureau de poste dans la commune	Commune			Etat	X					
Energie	<b>Objectif sectoriel : Rendre l'énergie accessible à tous</b>											
	Améliorer la couverture électrique dans la commune	Etendre et densifier l'électricité dans tous les villages et quartiers de la Commune	Kartiack, Tiobon			SENELEC, Partenaires	X					
		Réfection des infrastructures et matériels électriques de la Commune	Commune			SENELEC, Partenaires	X					

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Energie (suite & fin)	<b>Objectif sectoriel : Rendre l'énergie accessible à tous</b>											
	Lutter contre l'exploitation abusive des ressources forestières et énergétiques	Sensibilisation des populations sur l'exploitation et la protection des forêts	Commune		200 000	Populations, services techniques, Commune	X					
		Aménagement des forêts communautaires	Commune	4		Populations, services techniques, Commune		X				
Micro finance	<b>Objectif sectoriel : Développer la micro finance dans la Commune</b>											
	Valoriser le secteur de la micro finance	Mise en place d'une institution de micro finance	Commune	1		Partenaires						X
Education et Formation	<b>Objectif sectoriel : Améliorer les conditions d'étude et d'apprentissage</b>											
	Renforcer les infrastructures existantes	Construction et équipement de salles de classe	CTP Thiobon	3	21 000 000	Populations, partenaires, Commune			X			
			CEM Thiobon	6	42 000 000	Etat, partenaires, Commune, populations	X	X	X	X	X	X
			EE Almamy BADJI Kartiack	1	7 000 000	Etat, partenaires, Commune, populations	X					
			CEM Dianki	6	42 000 000	Etat, partenaires, Commune, populations		X				
			EE Dianki 2	3	21000 000	Etat, partenaires, Commune	X					
Reconstruction de salles de classes	Lycée Kartiack	22	154 000 000	Etat, partenaires, Commune, populations						X		

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Education et Formation (suite & fin)	<b>Objectif sectoriel : Améliorer les conditions d'étude et d'apprentissage</b>											
	Renforcer les infrastructures existantes	Dotation en matériel et équipement scolaire	Commune			Commune, partenaires	X	X	X	X	X	X
		Construction de murs de clôture.	Toutes les écoles de la commune sauf : EE Thiobon, EE Bassire et EM Khalilou CAMARA			Etat, partenaires, Commune, populations	X	X	X	X	X	X
	Développer la formation professionnelle	Création d'un centre de formation professionnelle	Commune	1		Etat, partenaires, Commune, populations		X				
		Formation sur les TIC	Commune			Etat, partenaires, Commune		X				
Santé et action sociale	<b>Objectif sectoriel : Améliorer la couverture sanitaire</b>											
	Renforcer le personnel qualifié	Affectation de sages-femmes	Commune			Etat	X	X	X	X	X	X
	Mettre en place des infrastructures modernes et équipées	Construction des logements d'ICP	Kartiack Dianki Bassire	3	33 000 000	Commune, partenaires, Etat						X
		Dotation des structures de santé en moyens logistiques	Commune	4	1 600 000	Commune, partenaires	X	X	X	X		
		Dotation de la commune d'une ambulance.	Via le poste de Kartiack	1	15 000 000	Commune, partenaires						X
		Construction du mur de clôture. Postes de santé	Kartiack Bassire	2	10 000 000	Commune, partenaires						X

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Santé et action sociale (fin)	<b>Objectif sectoriel : Améliorer la couverture sanitaire</b>											
	Mettre en place des infrastructures modernes et équipées	Construction de latrines au niveau des Postes de santé	Kartiack Thiobon	2		Commune, partenaires, populations			X			
		Construction d'une maternité équipée.	Thiobon	1		Partenaires, Commune	X					
Jeunesse, Sport et Loisirs	<b>Objectif sectoriel : Créer les conditions d'épanouissement de la jeunesse</b>											
	Assurer l'épanouissement de jeunesse	Aménagement et clôture de terrain de foot	Bassire Dianki Kartiack Thiobon	4	70 000 000	Commune, partenaires, populations			X			
		Aménagement d'une aire de jeu pour les autres sports (Multi sport)	Kartiack	1	25 000 000	Commune, populations, partenaires						X
		Construction et équipement d'un foyer socio éducatif	Kartiack	1	32 000 000	Commune, populations, partenaires						X
Hydraulique	<b>Objectif sectoriel : Rendre l'eau potable accessible à tous</b>											
	Améliorer le réseau, l'accès et la gestion des infrastructures	Extension et densification du réseau d'adduction d'eau potable	Commune			Etat, partenaires	X					
		Fonçage d'un deuxième forage	Kartiack			Etat, partenaires	X					
		Formation des ASUFOR	Commune, partenaires			Partenaires, Commune	X					
		Raccordement des ménages au réseau	Thiobon			Population, ASUFOR	X					

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation						
							2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Assainissement	<b>Objectif sectoriel : Améliorer le cadre de vie</b>												
	Assainir la Commune	Elaboration d'un plan d'assainissement dans la commune	Commune	1	10 000 000	Commune, partenaires, services techniques		X					
		Doter la Commune du Code de l'hygiène		1		services techniques	X						
		Réalisation d'ouvrages d'évacuation des eaux de ruissellement dans les villages	Commune	4		Commune, partenaires		X					
		Sensibilisation des populations sur l'assainissement	Commune	1	200 000	Commune, partenaires	X						
		Doter les villages en équipements et infrastructures d'assainissement	Commune			Commune, partenaires							X
Urbanisation, Habitat et Cadre de Vie	<b>Objectif sectoriel : Organiser l'occupation de l'espace et améliorer le cadre de vie</b>												
	Disposer d'instruments de gestion de l'espace	Mise en place d'un Plan de lotissement	Dianki Bassire	2	30 000 000	Services techniques, Commune							X
		Sensibilisation sur l'acquisition de permis de construire	Commune			Services techniques, CM							X
	Avoir un cadre de vie attrayant	Mise en valeur des espaces verts	Kartiack Thiobon	2		Commune, populations							X
		Mise en place de canalisations le long de la boucle du Blouf	Dianki Bassire	2		Services techniques, CM					X		
		Construction de petits ponts et radiers au niveau de la boucle du blouf	Kartiack Thiobon	2		Services techniques, CM	X						
		Organisation de rencontre de concertation avec les populations sur l'urbanisation	Dianki, Bassire, Thiobn	3	300 000	Population, Commune	X						

Secteur	Objectifs Spécifiques	Actions	Localisation	Qté	Coût	Partenaires	Programmation					
							2017	2018	2019	2020	2021	2022
Organisation Communautaires de Base (OCB)	<b>Objectif sectoriel : Promouvoir les Organisation Communautaires de Base (OCB)</b>											
	Renforcer les capacités des femmes et OCB	Renforcement des capacités en gestion des membres des GPF et GIE	Commune			Commune, partenaires	x	x	x	x	x	x
		Recherche de partenaires pour le financement des activités des GPF et GIE	Commune			Commune, partenaires	x	x	x	x	x	x
		Organiser les producteurs et GIE en fédération	Commune	1	300 000	Commune, partenaires	x					
Alléger les conditions de travail des femmes et OCB	Doter les GPF et GIE en équipements et matériels pour le développement des AGR	Commune			Commune, partenaires						x	
Gouvernance locale	<b>Objectif sectoriel : Promouvoir une gestion efficace des affaires locales</b>											
	Renforcer les capacités du Conseil Municipal et de la mairie	Recrutement de personnels qualifiés	Commune			Conseil Communal	X					
		Formation des conseillers	Commune			Conseil Communal	X					
	Améliorer la gouvernance locale	Implication des femmes et des jeunes dans les instances de prise de décision dans la Commune	Conseil Communal			Conseil Communal	x	x	x	x	x	x
	Améliorer la coordination des interventions dans la Commune	Positionnement de la Commune comme porte d'entrée de toute intervention dans son terroir	Conseil Communal			Conseil Communal	X					
Elargissement du partenariat dans la Commune		Commune			Coopération décentralisée	X						

## **VIII. PLAN DE FORMATION**

### **VIII.1. OBJECTIFS DU PLAN DE FORMATION**

Ce Plan de Formation a pour objectif de :

- ✓ identifier les priorités réelles en renforcement de capacités par rapport à la formation professionnelle;
- ✓ promouvoir une gestion efficiente et de manière participative et transparente des OCB afin de permettre la mise en place des conditions optimales pour un développement harmonieux de la Commune ;
- ✓ assurer une amélioration conséquente et continue des acquis pour assurer la pérennisation du développement local;
- ✓ favoriser, par des initiatives locales novatrices, la corrélation Formation/cadre de vie/revenus afin de rendre plus visible l'impact de la formation sur le développement et sur l'essor de la Commune ;
- ✓ favoriser une formation professionnelle adaptée aux exigences de l'environnement socio-économique de la Commune en évolution ;
- ✓ permettre un Suivi Evaluation des différentes actions et activités

### **VIII.2. PRINCIPES DE BASE DU PLAN DE FORMATION**

Les principes de base dans le cadre de ce plan de formation sont :

- ✓ 2017 : l'accentuation sur les différentes formations

Dans le cadre de l'initiative développée par la commune, la première année devrait emmener la collectivité à mieux comprendre les enjeux de la décentralisation, et avoir une claire perception sur les politiques et les institutions partenaires.

C'est pourquoi, l'accent sera mis sur les modules permettant une meilleure :

- La compréhension de la Décentralisation et du Code des Collectivités Locales ;
- La gestion des OCB ;
- La maîtrise des tâches ;

Ceci pour une plus grande maîtrise de la Décentralisation et du Code des Collectivités Locales, et aussi des techniques de management, de gestion participative et de marketing des organisations à la base pour améliorer leur productivité et favoriser l'adhésion des populations.

✓ 2018 : La Consolidation des acquis

La deuxième année de formation des acteurs se focalisera sur la consolidation des acquis de la première année.

La Collectivité Locale ayant bien maîtrisée les enjeux, les missions, les rôles et le pilotage des organisations, l'harmonie dans les interventions sera mise en évidence.

Aussi au cours de la deuxième année, le renforcement des capacités dans la gestion optimale des responsabilités et procédures inhérentes à leurs missions ainsi que la gestion des projets, des infrastructures et des portefeuilles financiers seront promus.

✓ 2019-2022: Faciliter les changements

Au cours de la troisième année, le renforcement des capacités et compétences des élus locaux devra consolider la démarche de changements de comportements des populations à la base qui désormais :

- auront plus facilement accès aux infrastructures de base ;
- vont intégrer d'avantage les sphères de prise de décision ;
- vont assurer leur sécurité alimentaire et la préservation de leur environnement naturel.

Elle permettra, à travers les formations livrées, une amélioration du cadre de vie des populations à la base, une promotion de la bonne gouvernance, d'assurer la sécurité alimentaire et enfin favoriser la gestion optimale des ressources naturelles.

### VIII.3. PLANIFICATION DES ACTIONS DE FORMATION

Tableau 8 : Synthèse du diagnostic renforcement de capacités

Acteurs locaux	Performances			Ecarts de performance	Solutions		
	<i>Les tâches réalisées dans le cadre de votre mission</i>	<i>Les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur mission</i>	<i>Les succès notés dans l'exercice de leur mission</i>	<i>Les causes</i>	<i>Solutions préconisées pour résorber ces écarts de performances</i>		
					<i>Formation</i>	<i>Appui institutionnel</i>	<i>Autres</i>
<b>Conseillers Municipaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participer aux délibérations du conseil municipal</li> <li>○ Participer à l'animation des commissions spécialisées</li> <li>○ Porter les préoccupations des populations au niveau du Conseil municipal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pas toujours disponible pour participer aux réunions de commissions</li> <li>○ Difficultés dans leur déplacement pour participer aux sessions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribuer à l'approfondissement des débats durant les délibérations, pour une bonne prise en charge des préoccupations des populations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manque de formation en décentralisation et développement local (Rôle, Missions des élus locaux...)</li> </ul>	Renforcement de capacités	Dotation en documents divers (Code des CL, Code de la Famille...)	Mise en réseau avec les élus d'autres CL (capitaliser l'expérience des autres en matière d'animation et de gestion des CL)

<b>Commissions spécialisées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Examen des questions soumises par le Conseil municipal</li> <li>○ Accompagner le Maire et les services municipaux dans la mise en œuvre de la politique de développement local</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Absence de coordination dans l'action des commissions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participe à l'élaboration et au suivi de l'exécution du budget.</li> <li>○ Participe à la mise en œuvre des Plans d'actions</li> <li>○ Informe et sensibilise les populations sur les actions de la municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manque de formation en gestion de compétences transférées</li> <li>○ Contraintes de temps (activités professionnelles)</li> </ul>	Renforcement de capacité ;  Meilleure coordination des actions des commissions (tenue de réunions inter-commissions)		Meilleure implication dans l'animation des cadres de concertation (Conseils de quartiers...)
---------------------------------	--	---	--	--	--	--	--

**Tableau 9 : Planification des actions de formation**

Actions de formation	Localités	Cibles	Acteurs	Modalités	Programmation et Coûts Estimatifs					
					2017	2018	2019	2020	2021	2022
Formation sur la décentralisation et le développement local	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	1 000 000			1 000 000		
Formation sur le Code des marchés publics	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	2 000 000			2 000 000		
Formation sur la fiscalité	Commune	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	1 000 000			1 000 000		
Formation en citoyenneté, droits humains et gouvernance locale	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	Cofinancement partenaires	1 000 000					
Formation sur la gestion de l'environnement	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires	Cofinancement partenaires		2 000 000				
Recyclage pour le personnel (formations continues)	Commune, Extérieur	Personnels, élus, Cadre de Concertation	ARD, Partenaires	Cofinancement partenaires		2 000 000				
Formation des acteurs en gestion, qualité et marketing	Commune	Commerçant(e)s		Cofinancement partenaires	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
<b>Total</b>					<b>6 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>1 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>19 000 000</b>					

## IX. PLAN DE COMMUNICATION

Pour une mise en œuvre du plan de communication il faut :

- ✓ L'évaluation du dispositif et des capacités de production des prestataires spécialisés dans la sérigraphie, l'édition et la réalisation audiovisuelle.
- ✓ La facilitation des relations entre la Commune et les professionnels locaux de la communication avec la diffusion d'émissions spécialisées et avec les conseillers culturels régionaux.

*Le plan de communication de la commune de Kertiack servira de tableau de bord des actions d'information et de sensibilisation dans la Commune.*

La Commune ou le conseil communal travaillera en synergie avec tous les partenaires qui interviennent dans la commune.

Les différentes concertations entre ces acteurs mèneront à la :

- ✓ la création d'un comité de rédaction
- ✓ la définition du contenu du fonds documentaire et de son mode de gestion.
- ✓ la répartition des tâches

**Tableau 10 : Planification et estimation des coûts des actions de communication 2017-2022**

ACTIONS	SUPPORTS	LOCALITES	CIBLES	ACTEURS	Programmation et Coûts Estimatifs (CFA)					
					2017	2018	2019	2020	2021	2022
Partage des informations au sein de la structure	Réunions	Mairie	Personnels, élus, Cadre de Concertation	Personnels, élus, Cadre de Concertation	x	x	x	x	x	X
Coordination des activités	Réunions	Mairie	Personnels, élus, Cadre de Concertation	Personnels, élus, Cadre de Concertation	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000
Entretien et gestion du matériel informatique de la mairie	Matériel informatique	Mairie	Population, partenaires	Chargé Communication, Responsable Informatique, Maire	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Organisation d'émissions radio	Stations radios de la place (Thionk Essyl)	Commune	Population, partenaires	Mairie, partenaires, journalistes	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Sensibilisation dans les quartiers (thèmes)	Causerie, débats, affiches	Quartiers	Populations, partenaires	Mairie, Partenaires	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
<b>Total</b>					<b>5 300 000</b>	<b>5 300 000</b>	<b>5 300 000</b>	<b>5 300 000</b>	<b>5 300 000</b>	<b>5 300 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>31 800 000</b>					

## **X. LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE DE SUIVI-EVALUATION**

La mise en œuvre du Plan de Développement Communal reste assez complexe. En effet, des questions de diverses natures sont mises en évidence ; des priorités sont définies et des choix opérés dans la programmation des actions. Toutefois, les priorités devant la faiblesse des ressources propres de fonctionnement de la Commune, constitue une contrainte majeure qui se dresse à sa mise en œuvre. Ainsi, la réalisation des actions déclinées dans le PDC nécessite des stratégies et des mécanismes pour se doter des instruments les plus pertinents de mise en œuvre et de suivi évaluation. Ces mécanismes sont d'autant plus importants que le développement local nécessite une forte adhésion de l'ensemble des parties prenantes à la programmation annuelle des réalisations, à la mobilisation optimale des ressources locales, à la recherche de ressources additionnelles, au suivi et à l'évaluation des plans d'actions.

Plan Annuel d'Investissements local (PAI) permettra de déterminer, en partant des priorités préalablement identifiées dans le PDC la situation du moment, les questions qu'on peut mieux faire avancer durant la période qui s'ouvre et les leviers à actionner. L'ensemble des actions et investissements prévus dans la Commune au cours d'une année doivent être nécessairement prévus dans le PAI en vue de faire de la Commune la nécessaire porte d'entrée des interventions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Cette option doit être sous tendue par l'appui budgétaire direct comme modalité d'intervention des PTF en vue de permettre à la Commune d'exercer convenablement sa prérogative de maîtrise d'ouvrage locale.

## ANNEXES

### Annexe1 : Les conseillers municipaux de la commune de Kartiack

N°	Prénoms et Nom	Date et lieu de Naissance	Coalition ou Parti Politique
01	Ousmane Coly	31/07/1974 à Thiobon	R .S.D / T.D.S
02	<b>Mariama Sambou</b>	<b>08/03/1957 à Kartiack</b>	R .S.D / T.D.S
03	Bourama Coly	00/00/1958 à Bignona	R .S.D / T.D.S
04	<b>Aminata Badji</b>	<b>10/06/1964 à Kartiack</b>	R .S.D / T.D.S
05	Malang Sadio	15/02/1974 à Thiobon	R .S.D / T.D.S
06	<b>Oulémata Sonko</b>	<b>17/08/1945 à Dianki</b>	R .S.D / T.D.S
07	Matar Diatta	05/12/1980 à Kartiack	R .S.D / T.D.S
08	<b>Assibatou Sambou</b>	<b>12/12/1979 à Saré Samba</b>	R .S.D / T.D.S
09	Amadou Abib Diédhiou	15/10/1972 à Dianki	R .S.D / T.D.S
10	<b>Isabelle Sadio</b>	<b>11/06/1982 à Kartiack</b>	R .S.D / T.D.S
11	Abdoulaye Coly	26/02/1960 à Bignona	R .S.D / T.D.S
12	<b>Fatou Badji</b>	<b>01/04/1985 à Kartiack</b>	R .S.D / T.D.S
13	Mamina Diémé	09/06/1969 à Thiobon	R .S.D / T.D.S
14	<b>Amy Diatta</b>	<b>08/02/1977 à Thiobon</b>	R .S.D / T.D.S
15	Mohamed Lamine Diédhiou	04/03/1993 à Thiobon	R .S.D / T.D.S
16	<b>Khadidiatou Sané</b>	<b>04/07/1993 à Dianki</b>	R .S.D / T.D.S
17	Youba Badji	15/03/1970 à Kartiack	R .S.D / T.D.S
18	<b>Awa Camara</b>	<b>15/07/1977 à Dianki</b>	R .S.D / T.D.S
19	Ibrahima Goudiaby	16/07/1973 à Kartiack	R .S.D / T.D.S
20	<b>Aminata Coly</b>	<b>15/03/1963 à Thiobon</b>	R .S.D / T.D.S
21	El Hadji Lansana Badji	10/02 /1974 à Kartiack	R .S.D / T.D.S
22	<b>Famata Camara</b>	<b>23/06/1977 à Bassire</b>	R .S.D / T.D.S
23	Ousmane Sambou	00/00/1960 à Thiobon	R .S.D / T.D.S
24	<b>Fatou Coly</b>	<b>10/10/1968 à Thiobon</b>	R .S.D / T.D.S
25	Soukarou Diatta	00/00/1934 à Kartiack	R .S.D / T.D.S
26	<b>Banna Coly</b>	<b>05/03/1978 à Bignona</b>	R .S.D / T.D.S
27	Ibrahima Diémé	06/10/1970 à Thiobon	R .S.D / T.D.S
28	<b>Alimatou Badji</b>	<b>10/04/1979 à Dianki</b>	R .S.D / T.D.S
29	Abdoulaye Diédhiou	00/00/1951 à Kartiack	R .S.D / T.D.S
30	<b>Aissatou Goudiaby</b>	<b>21/11/1968 à Kartiack</b>	R .S.D / T.D.S
31	Sidikairou Diatta	09/07/1967 à Thiobon	PDS
32	<b>Abibatou Diatta</b>	<b>00/00/1977 à Dianki</b>	PDS
33	Omar Sonko	04/01/1976 à Bassire	PDS
34	<b>Aramata Diémé</b>	<b>12/04/1981 à Thiobon</b>	PDS
35	Ibrahima Sonko	08/03/1976 à Dianki	PDS
36	Souaibou Coly	14/07/1967 à Kartiack	Benno Bokk Yakaar
37	<b>Fatou Camara</b>	<b>23/06/1977 à Dianki</b>	Benno Bokk Yakaar
38	Malang Mané	02/05/1962 à Thiobon	Benno Bokk Yakaar
39	<b>Khadidiatou Sambou</b>	<b>10/10/1973 à Boutégol</b>	Benno Bokk Yakaar
40	Djibril Sadio	14/02/1971 à Thiobon	SOFORAL

### Situation des naissances vivantes de la commune

STRUCTURES SANITAIRES	LOCALITE	ANNEES	TOTAL
Poste de santé	Kartiack	2012	21
		2013	49
		2014	48
Poste de santé	Bassire	2012	18
		2013	25
		2014	24
Poste de santé	Dianki	2012	68
		2013	81
		2014	57
Poste de santé	Thiobon	2012	20
		2013	48
		2014	46
Total	Commune	3 ans	525

### Chronogramme des P.C.R de Kartiack

N°	Fonction	Prénoms et Nom	Villages	Périodes
01	Président	Abdourahamane SAGNA	Dianki	1979-1984
	Vice-pdt	Siaka SONKO	Thiobon	
02	Président	Insa coly	Dianki	1985-1990
	Vice-pdt	Siaka sonko	Thiobon	
03	Président	Souleymane DIEDHIOU	Thiobon	1990-1996
	Vice-pdt	Siako SONKO	Thiobon	
04	Président	Youba SAMBOU	Thiobon	1996-2001
	1 <sup>er</sup> Vice-pdt	Younoussa BODIAN	Bassire	
	2 <sup>eme</sup> Vice-pdt	Amadou Asfa DIEDHIOU	Dianki	
05	président	Cheick Sadibou DIEDHIOU	Délégation spéciale	2001-2002
	Vice-pdt	Edourd SADIO		
	Secrétaire	Seyni SONKO		
06	Président	Yancoba DODIAN	Bassire	2002-2006
	1 <sup>er</sup> vice-pdt	Youba MANE	Thiobon	
	Vice-pdt	Kambatouho SONKO	Dianki	
07	Président	Youba MANE	Thiobon	2006-2009
	Vice-pdt	Kambatouho SONKO	Dianki	
	Vice-pdt	Abdou DIEME	Bassire	
	Président	Lansana COLY	Dianki	

<b>08</b>	<b>1<sup>er</sup> vice-pdt</b>	<b>Bourama COLY</b>	<b>Kartiack</b>	<b>2009-2014</b>
	<b>Vice-pdt</b>	<b>Mamadou GOUDIABY</b>	<b>Bassire</b>	